Email: lanationquotidien@gmail.com - Site: www.journal-lanation.com

LA NATION

Mardi 10 Novembre 2026 N° 3893 Prix: 10 DA

Quotidien National d'Information

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le bazar dans tous ses étals

P3

COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE

Alger assume ses choix souverains

P3



CONSTANTINE

Le meurtre d'un pharmacien suscite l'indignation des syndicats

P3

CONFÉRENCE AFRICAINE DES STARTUPS

Un grand rendez-vous pour mettre en avant le savoir-faire africain

P11

RÉVOLUTION

La fille de Che Guevara chez le ministre des Moudjahiddine

P16

SÉCURITÉ SOCIALE

La CNAS sensibilise sur l'importance de la déclaration des travailleurs

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé, hier, une campagne nationale de sensibilisation sur l'importance de la déclaration des travailleurs à la sécurité sociale, sous le slogan: "La déclaration des travailleurs... une protection de leurs droits". A ce propos, la chargée de l'information à la direction générale de la CNAS, Amel Noura, a indiqué à l'APS que cette campagne de sensibilisation, qui se poursuivra jusqu'au 25 novembre, s'adresse aux employeurs et aux utilisateurs des différents secteurs d'activité, ainsi qu'aux travailleurs salariés, notamment ceux non déclarés et les nouvelles recrues, en sus des propriétaires de micro-entreprises et des opérateurs exerçant des activités commerciales, artisanales et agricoles, ainsi que ceux activant dans les secteurs de la pêche, des ports, du bâtiment et des travaux publics, des transports et des services.
Parmi les objectifs de cette campagne, "l'ancrage de la culture de déclaration des travailleurs auprès de la sécurité sociale et la sensibilisation des employeurs à leurs engagements juridiques et à l'importance de respecter les délais de déclaration", en plus "d'informer les travailleurs de leurs droits sociaux et de la nécessité de s'assurer de leur situation vis-à-vis de la sécurité sociale". Il s'agit également de "rapprocher les services de la Caisse des catégories ciblées". La campagne vise, en outre, "à faire connaître les services et procédures numériques consacrées aux employeurs, à contribuer à l'élargissement de la base de déclaration, à améliorer les indicateurs de couverture sociale et à renforcer la coordination avec les instances professionnelles".

R.N

CRÉATION D'UN CENTRE DE DONNÉES DÉDIÉ À L'IA EN ALGÉRIE

La technologie chinoise à la rescousse

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a examiné, hier à Alger, avec une délégation chinoise, le projet de réalisation d'un centre de données dédié à l'intelligence artificielle au sein de l'École nationale supérieure de l'intelligence artificielle, a indiqué un communiqué du ministère. Les discussions qui se sont déroulées à l'École nationale supérieure de l'intelligence artificielle, située au pôle scientifique et technologique ''Chahid Abdelhafid Ihaddaden'', ont porté sur « les aspects techniques et d'ingénierie du projet, notamment les infrastructures, les équipements technologiques et le calendrier de réalisation, ainsi que les exigences environnementales et réglementaires, afin de garantir les conditions appropriées à la concrétisation de cette infrastructure stratégique conformément aux normes internationales », a précisé la même source.
Ce projet constitue « une avancée qualitative vers le renforcement des capacités nationales dans le domaine du calcul haute performance, le développement des infrastructures numériques et de recherche, ainsi que la consolidation de la position de l'Algérie en tant que pôle régional dans le domaine de l'intelligence artificielle, à travers des partenariats internationaux fondés sur le transfert des connaissances et des technologies et le renforcement des capacités nationales », a souligné le communiqué.

R.N

CONFÉRENCE AFRICAINE DES STARTUPS

Un grand rendez-vous pour mettre en avant le savoir-faire africain

Cette nouvelle édition vise à mettre en évidence la capacité des start-up africaines à développer des solutions innovantes dans le domaine des technologies de pointe et à consolider leur rôle en tant qu'acteurs essentiels dans la construction de la souveraineté technologique du continent, notamment dans les domaines des données, de l'intelligence artificielle, de la santé et de l'énergie.

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouaddah, a mis en avant lors de son passage hier au Forum de la Radio nationale,, le rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien à l'innovation technologique sur le continent africain, soulignant les mécanismes mis en place à cet effet pour consolider les fondements de l'économie de la connaissance ainsi que le développement des start-up et des micro-entreprises. Il a souligné l'importance de la Conférence africaine des start-up, dont la cinquième édition se tiendra au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, du 5 au 7 décembre prochain. Il a précisé que cet événement constitue le rendez-vous « technologique et commercial le plus important du continent » et qu'il contribuera à renforcer le rôle pionnier de l'Algérie dans le domaine de l'innovation à l'échelle continentale. Il a également indiqué que cette édition sera organisée sous le slogan « Deep Tech » (technologies de pointe), précisant que le choix de cette thématique s'inscrit dans le prolongement des acquis des quatre précédentes éditions, avec pour objectif de bâtir un écosystème africain unifié et cohérent dédié aux start-up.
Selon le ministre, cette nouvelle édition vise à mettre en évidence la capacité des start-up africaines à développer des solutions innovantes dans le domaine des technologies de pointe et à consolider leur rôle en tant qu'acteurs essentiels dans la construction de la souveraineté technologique du continent, notamment dans les domaines des données, de l'intelligence artificielle, de la santé et de l'énergie, tout en « tirant parti des grandes mutations technologiques pour impulser un nouveau bond dans le développement de l'Afrique ». Il a ajouté que le sommet ministériel organisé en marge de la conférence permettra de proposer des mécanismes déterminants pour renforcer le financement africain conjoint, dans le cadre de la coopération Sud-Sud, en vue de soutenir la recherche scientifique et les projets d'innovation.
Le ministre a également mis en avant les efforts constants de l'Algérie visant à renforcer sa souveraineté numérique et technologique, à travers la localisation des données, le soutien et la valorisation des compétences locales et des compétences nationales établies à l'étranger, ainsi que la mise en place d'un environnement incitatif et d'un cadre législatif évolué, conformes aux normes internationales. Dans ce contexte, il a appelé à une plus grande implication des start-up et des micro-entreprises dans le développement de solutions technologiques locales, afin de protéger la souveraineté numérique de notre pays.



Synthèse : A.C

PROJETS INNOVANTS

La COSOB disposée à accompagner les entreprises économiques

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a fait état, hier, de sa disposition à accompagner les entreprises économiques souhaitant bénéficier des mécanismes de financement alternatifs qu'elle encadre, lesquels offrent la possibilité d'orienter les investissements vers les projets innovants. "Suite à la publication de l'arrêté interministériel du 11 octobre 2026, fixant les secteurs concernés par les activités de recherche, de développement ou d'innovation, ainsi que les modalités d'application de la taxe de la recherche, du développement ou d'innovation, en application des dispositions de l'article 119 de la loi de finances pour 2026, publié au Journal officiel N° 77 du 4 novembre 2026, le rôle des mécanismes de financement alternatifs supervisés par la COSOB prend toute son importance, en tant que canaux de financement auxquels les entreprises économiques peuvent recourir pour orienter leurs investissements vers l'innovation et les Start-up", a précisé le communiqué. A ce titre, la Commission a rappelé ses efforts visant à mettre en place un cadre réglementaire permettant d'activer une série de mécanismes alternatifs de financement et d'investissement, notamment les fonds commun de placement à capital risque (FCPR), et les sociétés d'investissement à capital-risque (SICAR), ainsi que le financement participatif via les plateformes agréées par la COSOB, conformément au règlement 23-01 du 12 avril 2023 et au règlement 24-02 du 23 octobre 2024.
Ces mécanismes permettent aux entreprises économiques d'orienter leurs investissements vers les Start-up et les projets innovants, afin de tirer parti des avantages prévus par l'arrêté précité et de s'appuyer sur des canaux de financement diversifiés et complémentaires à ses objectifs, a ajouté la Commission.
A cet égard, la COSOB a réaffirmé sa disposition à accompagner les entreprises économiques souhaitant bénéficier des mécanismes alternatifs de financement et d'investissement qu'elle encadre, en leur apportant conseil et assistance dans les domaines relevant de ses compétences, notamment concernant les exigences et les procédures réglementaires y afférentes.

R.N

AFFAIRES RELIGIEUSES

3.696 candidats au concours d'accès à la formation spécialisée

Le concours d'accès à la formation spécialisée sur épreuves a débuté hier dans les différents instituts de formation spécialisée relevant du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs. Au total, 3 696 candidats y prennent part pour briguer 1 200 postes de formation, a indiqué un communiqué du ministère. Selon la même source, ce concours, organisé au titre de l'année de formation 2026-2027, se poursuivra jusqu'à la journée d'aujourd'hui. Il concerne cinq grades relevant des corps spécifiques de l'administration des Affaires religieuses et des Wakfs, à savoir : imam prédicateur, imam chargé de la prédication, enseignant de l'enseignement coranique, muezzin et responsable de mosquée, conformément aux conditions et aux qualifications exigées pour chaque grade.
Cette session se distingue, a précisé le communiqué, par l'ouverture, pour la première fois, du grade d'imam prédicateur. Les candidats admis à ce grade bénéficieront d'une formation spécialisée à l'École nationale « Dar El Imam ». Cette formation est destinée aux titulaires d'une licence en sciences islamiques ou d'un diplôme équivalent dans la même spécialité.
Ce concours s'inscrit, selon le communiqué, dans le cadre des efforts déployés par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs visant à « renforcer le secteur en ressources humaines qualifiées et à répondre aux besoins des mosquées et des écoles coraniques à travers les différentes wilayas du pays, de manière à garantir l'amélioration de l'encadrement religieux, le renforcement des services de prédication et d'enseignement coranique, ainsi que l'élévation du niveau des performances professionnelles et pédagogiques des cadres religieux ».

R.N

COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE

Alger assume ses choix souverains

Le renforcement de la coopération militaire entre l'Algérie et le Niger s'inscrit dans une démarche de coordination régionale visant à faire face aux menaces communes et à protéger les intérêts stratégiques des deux pays. C'est le message mis en avant par le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'ANP, lors de sa visite de travail et d'inspection entamée lundi dans la 2e Région militaire.



Dans une allocution adressée aux cadres et personnels de cette région, le chef d'état-major a souligné l'importance de consolider les relations de coopération avec les pays voisins, à travers une approche anticipative adaptée à l'évolution des défis sécuritaires dans la région. Il a notamment évoqué la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'envoyer une formation militaire dans le nord du Niger, à la demande des autorités nigériennes.
Cette démarche, a-t-il expliqué, vise à assurer la protection des installations et des projets énergétiques communs aux deux pays. Il a également rappelé que cette décision avait été approuvée à l'unanimité par les deux chambres du Parlement, à la fin du mois d'octobre, conformément aux dispositions constitutionnelles.
Cette orientation intervient dans un contexte de réactions suscitées par des interrogations attribuées à un porte-parole de l'Union européenne concernant le déploiement d'unités militaires algériennes au Niger. Plusieurs médias africains ont, à cet égard, insisté sur le caractère souverain de cette coopération et le droit des deux Etats à déterminer librement leurs priorités sécuritaires.
Le média nigérien « Aïr Info Agadez » a notamment rappelé que les accords de coopération militaire relèvent des prérogatives des Etats concernés. Il a mis en avant les liens historiques et géographiques entre Alger et Niamey, ainsi que les défis sécuritaires partagés dans l'espace sahélien.
De son côté, « Actu Niger » a souligné l'élargissement du partenariat bilatéral à plusieurs secteurs, notamment la défense, la sécurité, l'énergie et la formation. Le média a rappelé la conclusion de 20 accords, mémorandums et programmes de coopération lors de la session de la Commission mixte tenue en mars 2026, ainsi que la signature d'un protocole de coopération militaire le 21 octobre dernier.
D'autres médias, à l'image de « Regards sur l'Afrique », « Bénin Web TV » et « Modern Ghana », ont également mis en évidence les dimensions stratégiques de ce rapprochement, notamment la protection des infrastructures énergétiques et le renforcement de la coordination face aux menaces au Sahel.
Ces différentes analyses soulignent ainsi que le partenariat algéro-nigérien dépasse le seul cadre militaire. Il traduit une volonté de développer une coopération multidimensionnelle, fondée sur les intérêts communs, la solidarité régionale et le respect des choix souverains des deux pays.

CONSTANTINE

Le meurtre d'un pharmacien suscite l'indignation des syndicats

Le meurtre à l'arme blanche d'un pharmacien de 64 ans dans son officine, au quartier de Daksi Abdessalem, à Constantine, a suscité une vive indignation au sein de la corporation. Les organisations professionnelles réclament un renforcement urgent des mesures de sécurité et une meilleure protection des pharmaciens dans l'exercice de leurs fonctions.
L'affaire connaît un premier développement judiciaire. Le juge d'instruction près le tribunal de Constantine a ordonné, lundi, le placement en détention provisoire du suspect, âgé de 27 ans, selon un communiqué du parquet de la République. Le mis en cause, identifié par les initiales N. M. S., a été poursuivi pour assassinat, tandis qu'une expertise psychiatrique et psychologique a été requise. Le parquet précise que le suspect présentait des signes de troubles psychologiques et que l'affaire demeure en cours d'instruction.
Le drame s'est produit dimanche 8 novembre, vers 14h31, lorsque la victime, Monir Nasseri, a été mortellement agressée à l'arme blanche dans son quartier. Selon les informations communiquées par les organisations syndicales, le pharmacien aurait auparavant fait l'objet de menaces répétées, de différends et de tentatives d'extorsion. Il aurait même saisi les services de sécurité et déposé une plainte pour solliciter une protection.
Face à ce drame, le Syndicat des pharmaciens privés a appelé les autorités à renforcer la sécurité au sein des officines et à garantir aux professionnels des conditions de travail préservant leur intégrité physique.
L'organisation a également plaidé pour l'accélération de la mise en service de la plateforme numérique de gestion et de suivi des prescriptions de médicaments psychotropes, prévue par la loi 23-05, afin de mieux contrôler la circulation de ces produits et de limiter les pressions exercées sur les pharmaciens.
De son côté, le Syndicat national des pharmaciens algériens agréés a condamné cet assassinat et réclamé une enquête approfondie, l'application rigoureuse de la loi ainsi que des dispositifs d'alerte et d'intervention rapide, notamment durant les gardes de nuit.
Les deux organisations ont exprimé leur solidarité avec la famille du défunt, rappelant que la protection des pharmaciens constitue un impératif pour assurer la continuité du service de santé.

Amel.B

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Le bazar dans tous ses étals

Hier, au marché de gros de Bougara, dans la wilaya de Blida, la pomme de terre est affichée à 80 DA le kilogramme pour une catégorie et à 130 DA pour une autre, selon un internaute spécialisé dans ce marché. Le tubercule devient emblématique de ce bazar pris de folie, puisqu'il fait partie de la nourriture de base des Algériens. Toutefois, il n'est pas le seul produit à connaître des soubresauts : la tomate coûte chez les grossistes entre 150 et 190 dinars, la courgette entre 60 et 80 DA, l'aubergine et le concombre entre 65 et 75 DA, l'oignon entre 83 et 90 DA, la laitue entre 40 et 70 DA, la carotte entre 80 et 90 DA, et les haricots verts entre 120 et 180 DA. Avec de légères différences, le marché est haussier dans pratiquement toutes les régions du pays. La chaîne de distribution entre la production agricole et le consommateur connaît en ce moment des dysfonctionnements qui ont jeté un voile d'inquiétude sur les ménages.

UNE RÉFORME ANNONCÉE POUR L'AGRICULTURE

Face à ces tensions, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a consacré une partie du Conseil des ministres du 8 novembre à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Plusieurs mesures ont été annoncées pour améliorer la connaissance du secteur et mieux organiser ses filières. Il s'agit notamment d'élaborer un nouveau plan d'organisation de l'agriculture au niveau local, de moderniser le recensement des exploitations et de créer un service chargé des statistiques agricoles. Un office distinct sera également consacré aux légumes secs, tandis que l'OAIC conservera la gestion des céréales.
L'objectif est de disposer de données fiables sur les superficies cultivées, les volumes produits et les stocks disponibles. Une meilleure visibilité sur ces paramètres doit permettre d'anticiper les périodes de tension et d'ajuster les approvisionnements aux besoins du marché. La crise de la pomme de terre montre combien cette capacité d'anticipation fait défaut.
Car les difficultés actuelles ne relèvent pas uniquement de la distribution ou de la spéculation. Des producteurs de la région d'Aflou expliquent avoir réduit de plus de moitié les superficies consacrées à cette culture.
Après avoir vendu leur récolte entre 25 et 30 DA le kilogramme l'année dernière, certains ont diminué leurs plantations, passant par exemple de 40 à 20 hectares. D'autres ont carrément abandonné la pomme de terre.
Les agriculteurs mettent également en cause les fortes chaleurs, la hausse des coûts de production et les difficultés d'approvisionnement en intrants.
Selon eux, les prix des engrais auraient augmenté à deux reprises durant la campagne, y compris pour ceux achetés auprès des offices publics. Idem, pour les pesticides et certains produits sont devenus difficiles à trouver, d'après la même source. On peut donc résumer l'équation ainsi : lorsque les prix s'effondrent, les agriculteurs réduisent les surfaces cultivées ou changent de production. L'offre se contracte ensuite, provoquant une hausse des prix. La crise actuelle est donc aussi le résultat des déséquilibres de la campagne précédente. La seule lutte contre les intermédiaires ou la spéculation ne suffira pas à la résoudre.

PRODUCTION, STOCKAGE ET RÉGULATION DU MARCHÉ

Le Conseil des ministres a également demandé de préparer dès novembre la prochaine campagne de moisson, en assurant les moyens de mécanisation nécessaires, notamment à travers les coopératives. Le président de la République a par ailleurs ordonné de lutter contre la rétention des récoltes et l'abandon des terres agricoles. L'interdiction de l'utilisation du maïs comme fourrage vert a également été décidée, afin de préserver cette matière première pour les besoins des filières animales et de l'industrie.
Ces orientations visent à accroître la production et à mieux mobiliser les ressources disponibles. Mais leur efficacité dépendra aussi de la capacité à organiser la collecte, le stockage et la commercialisation. Les opérations de déstockage engagées pour atténuer la pénurie de pomme de terre peuvent soulager le marché à court terme.
Elles ne remplacent pas une programmation des récoltes capable d'éviter les ruptures entre deux campagnes.
La régulation des prix pose, elle aussi, une difficulté. Le plafonnement du prix de la pomme de terre à 90 DA au détail vise à protéger le pouvoir d'achat, mais il ne peut, à lui seul, garantir la disponibilité du produit.

Mohamed Badaoui

TRAVAUX PUBLICS

24 directeurs de wilaya installés

Les cérémonies d'installation des directeurs, concernés par les promotions et les mutations ayant touché les directeurs des travaux publics dans 24 wilayas, se sont déroulées dimanche, dans le cadre du renforcement de l'efficacité de la gestion locale et du suivi de la réalisation des projets de développement du secteur, a indiqué un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.
Cette opération, décidée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a concerné la promotion de 13 cadres au poste de directeur des travaux publics dans les wilayas, ainsi que la mutation de 11 directeurs vers d'autres wilayas, précise le communiqué.
Les cérémonies d'installation se sont déroulées dans plusieurs wilayas concernées, en présence de cadres centraux du ministère et des walis. L'opération se poursuivra lundi dans les wilayas restantes. Ces changements visent à insuffler une nouvelle dynamique à la performance des directions de wilaya et à améliorer leur gestion, à même de contribuer à l'amélioration de la qualité de réalisation des projets, au respect des délais d'exécution et au renforcement de l'efficacité du service public. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur visant à consacrer les principes de compétence et de mérite, à valoriser les ressources humaines et à renforcer les performances des structures locales. Ces changements se poursuivront à l'avenir en fonction des exigences de gestion et des besoins du secteur, conclut le communiqué.

PÉTROLE

Le Brent en légère baisse à près de 97,5 dollars le baril

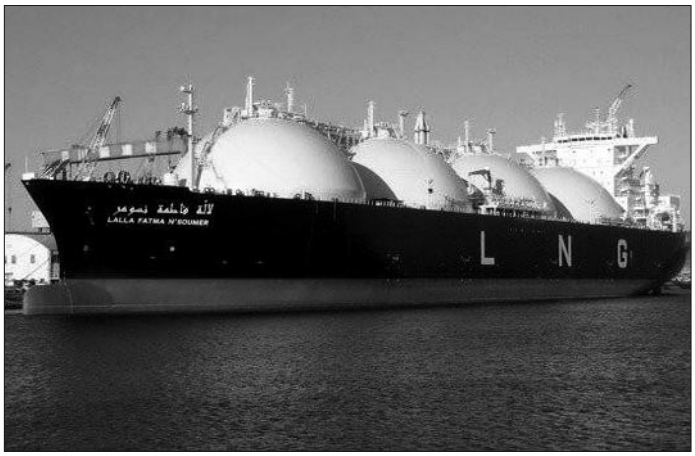
Les cours du pétrole s'affichent en légère baisse hier, dans un marché toujours attentif à l'évolution de la situation géopolitique internationale. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, cédait 0,88 % à 97,45 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en décembre, perdait 0,51 % à 90,37 dollars.

R.E

GNL

Les exportations algériennes en hausse de 51 %

Les exportations algériennes de gaz naturel liquéfié (GNL) ont enregistré une hausse de 51,4 %, atteignant 1,03 million de tonnes depuis le début de l'année 2026, contre 0,68 million de tonnes en septembre, a rapporté un site arabophone, se basant sur des données de 'Unité de recherche énergétique.



Les exportations algériennes de gaz ont connu une reprise remarquable au cours du mois d'octobre dernier, atteignant leur niveau le plus élevé de l'année, après plusieurs mois de fluctuations. Les exportations d'octobre 2026 représentent le niveau le plus élevé enregistré pour ce même mois depuis l'année dernière, où elles avaient atteint 1,09 million de tonnes. À l'exception du mois dernier, les exportations algériennes n'ont dépassé le seuil du million de tonnes qu'une seule fois depuis le début de l'année, en mai 2026, avec un volume de 1,02 million de tonnes.
Malgré leur hausse en octobre, les exportations algériennes de GNL affichent toujours un recul de 12 % sur les dix premiers mois de 2026. Elles ont atteint 7,06 millions de tonnes, contre 8 millions de tonnes durant la même période de 2025. Les exportations ont été affectées cette année par les opérations de maintenance, ainsi que par l'augmentation de la consommation intérieure de gaz destinée à la production d'électricité et la diminution des volumes de gaz alimentant les installations de liquéfaction. Le rapport sur l'évolution des marchés arabes et mondiaux du GNL, publié par l'Unité de recherche énergétique, avait déjà révélé que les exportations algériennes avaient chuté, au troisième trimestre 2026, à leur plus bas niveau trimestriel depuis 13 ans.
La France s'est classée en tête des pays importateurs de GNL algérien en octobre 2026, avec 296 000 tonnes. Elle est suivie par l'Espagne, avec 262 000 tonnes, puis par la Turquie, avec 261 000 tonnes. Les autres pays importateurs sont les Pays-Bas, avec 76 000 tonnes, l'Allemagne, avec 74 000 tonnes, et l'Italie, avec 66 000 tonnes. L'Algérie a augmenté ses exportations de GNL vers les marchés européens afin de répondre à la demande croissante, alors que les pays européens cherchent à renforcer leurs approvisionnements à l'approche de la saison hivernale, dans un contexte marqué par une baisse des stocks à leur niveau le plus bas depuis plus de dix ans. Les exportations algériennes de GNL vers la France ont progressé de 84 % sur un an, passant de 161
000 tonnes en octobre de l'année dernière à un volume nettement supérieur en octobre 2026. Les exportations vers l'Espagne ont également enregistré une hausse de 3 % sur un an au cours du mois d'octobre dernier, pour atteindre 262 000 tonnes. Les exportations algériennes vers la Turquie ont légèrement augmenté, atteignant 261 000 tonnes. De son côté, les Pays-Bas ont réceptionné une seule cargaison d'environ 76 000 tonnes, la deuxième seulement depuis plus de deux ans. L'Algérie a également renforcé sa présence sur les marchés européens en exportant vers l'Allemagne une deuxième cargaison de GNL de son histoire, d'un volume d'environ 74 000 tonnes au cours du mois dernier. En revanche, les exportations algériennes de GNL vers l'Italie ont enregistré une baisse, s'établissant à 66 000 tonnes en octobre 2026, contre 262 000 tonnes au cours du même mois de 2025.

R.N

ALGERIAN QATARI STEEL

545.000 tonnes de produits sidérurgiques exportés depuis début 2026

Les exportations de la société Algerian Qatari Steel (AQS), située dans la zone industrielle de Bellara, dans la commune d'El Milia (wilaya de Jijel), ont atteint 545.000 tonnes de produits sidérurgiques depuis le début de l'année 2026, a indiqué un communiqué publié dimanche par cette société. Le document a précisé que "les exportations de la société AQS ont atteint, entre le début de l'année 2026 et le mois de novembre courant, 545.000 tonnes représentant une valeur de plus de 274 millions de dollars américains". Un chiffre qui reflète, selon cette source "le développement continu des capacités de production et d'exportation de la société qui a réussi à renforcer la présence de ses produits sur les marchés internationaux". Depuis le début de la semaine en cours, "AQS a exporté 99. 470 tonnes de divers produits en acier pour une valeur totale dépassant les 39 millions de dollars américains, vers l'Arabie Saoudite et la Lituanie", a ajouté le même communiqué. Ces résultats confirment, selon le document, "la place qu'occupe désormais la société AQS qui s'affirme en tant qu'un des principaux acteurs du secteur de la sidérurgie en Algérie, et qui confirme son rôle central dans la valorisation des ressources et des capacités industrielles nationales, ainsi que dans la diversification de l'économie nationale et le renforcement des revenus des exportations hors hydrocarbures". Le communiqué d'AQS met également en avant "l'engagement de la société à poursuivre le développement de son activité d'exportation et à s'ouvrir sur de nouveaux marchés internationaux, ce qui renforcera la compétitivité du produit algérien et consolidera sa présence en tant que produit industriel répondant aux exigences des marchés mondiaux".

R.E

ENERGIE

Des dossiers relatifs à l'efficience et à l'efficacité énergétiques examinés

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, dimanche à Alger, une réunion restreinte consacrée à l'examen et au suivi de dossiers relatifs à la rationalisation de la consommation de l'énergie et au renforcement de l'efficience et de l'efficacité énergétiques, a indiqué un communiqué du ministère.
Cette réunion, tenue au siège du ministère, en présence de plusieurs cadres centraux et responsables concernés, a porté sur plusieurs axes prioritaires, notamment la feuille de route relative au lancement de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique (ANMEEE), ainsi que les mesures nécessaires à sa concrétisation, a précié la même source. La rencontre a également permis l'examen du rapport relatif au programme de remplacement des climatiseurs et au suivi de son état d'avancement, lequel s'inscrit parmi les mesures visant à améliorer la performance énergétique des équipements électriques et à réduire la consommation de l'énergie. Les participants ont, par ailleurs, examiné le rôle de l'ANMEEE, et de la Commission de Régulation de l'Electricité et du Gaz (CREG), dans l'accompagnement de ces programmes, et le renforcement de la coordination entre les différentes parties concernées, ajoute la même source.

R.E



MILA

Ouverture du salon national du couscous et pâtes traditionnelles



Le salon national du couscous et pâtes traditionnelles, placé sous le thème "authenticité renouvelée dans chaque plat", s'est ouvert dimanche à la maison de l'artisanat et des métiers (CAM) de Mila avec la participation d'exposants de plusieurs wilayas du pays.

Initiée par la chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM), la manifestation comporte une exposition des pâtes, des plats et pâtisseries traditionnelles des wilayas participantes en plus de stands pour divers autres produits artisanaux dont les costumes traditionnels, les ustensiles, les bibelots et les articles en bois et cuivre, a indiqué à l'APS Yacine Bouterif, directeur de la CAM.

En marge de ce salon de trois jours, un concours sera organisé pour désigner "le meilleur plat de couscous", "le meilleur stand" et "le meilleur atelier de métier".

Plus de 80 participants de 20 wilayas dont Djelfa, Illizi, Sétif, Biskra, Oum El Bouaghi, Tébessa et Mila marquent leur présence à ce salon dont les concours débuteront lundi, selon le même responsable.

Côté participants, Fatima Zidouri, artisane pâtissière de la wilaya d'Illizi, a indiqué que "ce salon constitue une occasion pour faire connaitre le patrimoine culinaire de chaque wilaya et promouvoir les plats traditionnels, notamment le couscous dont la préparation diffère d'une wilaya à l'autre".

Elle a également fait part qu'elle participe à Mila au concours du meilleur plat de couscous avec le plat traditionnel targui "couscous Talebdjat" à base de viande cameline.

BOUIRA

6 millions de dinars alloués à des projets de renforcement du réseau du gaz …

Une enveloppe financière de l'ordre de 6 millions de dinars a été allouée à une série de projets destinés à renforcer le réseau du gaz naturel à travers quelques communes du sud-est de la wilaya de Bouira, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).
C'est en prévision de la période hivernale caractérisée par une consommation intensive du gaz naturel pour les besoins de chauffage, qu'un montant de 6 millions de dinars a été alloué à des opérations à travers les communes d'El Hachimia et d'Ahl Laksar, afin de renforcer le réseau d'alimentation en gaz naturel, selon les détails fournis par la direction.
Réalisés sur les fonds propres de la direction dans le cadre de ses efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens de la wilaya de Bouira, ces projets ont porté notamment sur la réalisation d'un réseau de gaz d'une longueur d'un kilomètre dans les deux communes, a précisé la même source.
Il est expliqué, en outre, que ces opérations avaient été réalisées pour répondre aux besoins des citoyens en matière de gaz, assurer une meilleure qualité et continuité de l'alimentation en cette énergie, et pallier à d'éventuelles chutes de pression, notamment durant la période hivernale.
Grâce à ces projets mis en service et d'autres en cours de réalisation, le nombre de clients raccordés au réseau de distribution de gaz à Bouira s'élève à 191 480 abonnés, et le taux de couverture en matière de gaz naturel avoisine les 98 %, selon les dernières statistiques de la direction de distribution.

… 6 millions de dinars alloués à des projets de renforcement du réseau du gaz

Une enveloppe financière de l'ordre de 6 millions de dinars a été allouée à une série de projets destinés à renforcer le réseau du gaz naturel à travers quelques communes du sud-est de la wilaya de Bouira, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).
C'est en prévision de la période hivernale caractérisée par une consommation intensive du gaz naturel pour les besoins de chauffage, qu'un montant de 6 millions de dinars a été alloué à des opérations à travers les communes d'El Hachimia et d'Ahl Laksar, afin de renforcer le réseau d'alimentation en gaz naturel, selon les détails fournis par la direction.
Réalisés sur les fonds propres de la direction dans le cadre de ses efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens de la wilaya de Bouira, ces projets ont porté notamment sur la réalisation d'un réseau de gaz d'une longueur d'un kilomètre dans les deux communes, a précisé la même source.
Il est expliqué, en outre, que ces opérations avaient été réalisées pour répondre aux besoins des citoyens en matière de gaz, assurer une meilleure qualité et continuité de l'alimentation en cette énergie, et pallier d'éventuelles chutes de pression, notamment durant la période hivernale.
Grâce à ces projets mis en service et d'autres en cours de réalisation, le nombre de clients raccordés au réseau de distribution de gaz à Bouira s'élève à 191 480 abonnés, et le taux de couverture en matière de gaz naturel avoisine les 98 %, selon les dernières statistiques de la direction de distribution.

ILLIZI

Mise en service de nouveaux bureaux et équipements postaux

De nouveaux bureaux postaux et des distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) ont été mis en service au cours de l'année 2026 dans la wilaya d'Illizi, ont indiqué dimanche les responsables locaux du secteur.
Visant la consolidation des prestations postales et le rapprochement des services d'Algérie-poste de sa clientèle, ces acquis portent sur l'entrée en service du bureau postal du quartier Khemaya, intervenue, fin octobre dernier, dans le cadre des festivités du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, a indiqué la directrice de l'unité de wilaya d'Algérie-Poste, Nadia Boudina.
Une structure similaire a été mise en exploitation au quartier El-Hadeb, dans la commune de Bordj Omar-Driss, en plus de l'installation et la mise en service de quatre (4) DAB, deux installés à l'espace libre jouxtant le bureau postal de la commune d'In-Amenas, et les deux autres au bureau Errimel, commune d'Illizi à la recette principale de la wilaya.
L'ancien DAB de la recette principale de la wilaya a été, quant à lui, transféré à la gare routière d'In-Amenas, a-t-elle ajouté.
L'amélioration des prestations postales a donné lieu à un ratio de couverture, dans la wilaya d'Illizi, d'un bureau de poste pour près de 2.500 habitants, contre une moyenne nationale d'un bureau pour 9.000 habitants, selon la même source.
Les efforts de déploiement des structures postales et d'amélioration du service public tiennent compte des spécificités géographiques de la wilaya, notamment son étendue, a-t-elle souligné.

TINDOUF

Campagnes de sensibilisation pour encourager les agriculteurs à s'affilier à la CASNOS



L'antenne de wilaya de Tindouf de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) poursuit, depuis le mois de mai dernier, l'organisation de campagnes de sensibilisation et de sorties de terrain ciblant les agriculteurs et les éleveurs, dans le but de les encourager à adhérer au système de sécurité sociale et de les informer des avantages de la couverture sociale, ainsi que des facilités accordées pour le paiement des cotisations par voie électronique.
Ces campagnes visent, notamment, à mettre en évidence les prestations offertes par la caisse aux assurés sociaux et à leurs ayants-droit, en particulier l'assurance maladie, la prise en charge des médicaments, ainsi que la couverture en cas d'invalidité et de décès. Elles portent également sur l'importance de l'affiliation en tant que garantie de protection sociale pour l'agriculteur et sa famille.
Dans ce contexte, le directeur de l'antenne de wilaya, Abdelaziz Berhami, a indiqué que les services de la caisse ont intensifié leurs efforts pour se rapprocher des agriculteurs et des éleveurs, à travers le renforcement de la coordination avec la Chambre de l'agriculture et l'organisation de sorties de terrain, tenant compte des spécificités de leurs activités et de leurs conditions de travail, notamment leurs déplacements entre les exploitations agricoles, les zones pastorales et les régions frontalières.
Il a ajouté que ces initiatives ont permis d'obtenir des résultats positifs, le nombre d'agriculteurs affiliés ayant presque doublé au cours de l'année 2026, par rapport aux années précédentes.
Concernant les facilités accordées, le même responsable a souligné que les agriculteurs peuvent bénéficier de la couverture sociale moyennant une cotisation mensuelle estimée à 1.500 DA. Des facilités sont également proposées pour le paiement des cotisations, en tenant compte du caractère saisonnier de l'activité agricole et de la variation des revenus des professionnels du secteur.
Ces campagnes s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par la caisse pour élargir sa base d'adhérents et renforcer la culture de la sécurité sociale auprès des agriculteurs et des éleveurs, afin de leur garantir, ainsi qu'aux membres de leurs familles, l'accès à la protection et aux prestations sociales offertes par le système.

Commune d'El Ançor (Oran) : Lancement de travaux d'aménagement du boulevard des Andalouses

Des travaux d'aménagement de l'avenue des Andalouses, longeant le front de mer dans la commune d'El Ançor, dans la wilaya d'Oran, ont été lancés, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.
Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a procédé, dimanche, au lancement des travaux de réalisation de kiosques et de pose de pavés de qualité destinés aux trottoirs, tout au long de l'avenue du front de mer des Andalouses.
A cette occasion, il a donné des instructions portant sur le suivi permanent du projet, le respect des délais de réalisation, ainsi que des normes techniques et de qualité des travaux, tout en insistant sur l'amélioration des façades des bâtiments donnant sur cette avenue.
Les travaux d'aménagement de cette façade maritime comprennent, notamment, la réalisation de trottoirs, l'installation de bancs modernes, selon un modèle uniforme et élégant, le renouvellement des candélabres d'éclairage public, ainsi que la mise en place de kiosques au design esthétique. Ces aménagements devraient contribuer à améliorer le paysage urbain et à apporter une touche esthétique à cette façade côtière, qui connaît une forte affluence des estivants durant la saison estivale.
Ce projet devrait faire de cet espace touristique une destination plus attractive et mieux organisée, susceptible d'accueillir des visiteurs tout au long de l'année, a-t-on souligné.



Par ailleurs, les travaux de réalisation de deux postes, l'un de la Protection civile et l'autre de la Gendarmerie nationale, se poursuivent au niveau de la plage des Andalouses à un rythme avancé. Leur achèvement est prévu dans les meilleurs délais, selon la même source.

ILLIZI

Mise en service de nouveaux bureaux et équipements postaux

De nouveaux bureaux postaux et des distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) ont été mis en service au cours de l'année 2026 dans la wilaya d'Illizi, ont indiqué dimanche les responsables locaux du secteur.
Visant la consolidation des prestations postales et le rapprochement des services d'Algérie-poste de sa clientèle, ces acquis portent sur l'entrée en service du bureau postal du quartier Khemaya, intervenue, fin octobre dernier, dans le cadre des festivités du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, a indiqué la directrice de l'unité de wilaya d'Algérie-Poste, Nadia Boudina.
Une structure similaire a été mise en exploitation au quartier El-Hadeb, dans la commune de Bordj Omar-Driss, en plus de l'installation et la mise en service de quatre (4) DAB, deux installés à l'espace libre jouxtant le bureau postal de la commune d'In-Amenas, et les deux autres au bureau Errimel, commune d'Illizi à la recette principale de la wilaya.
L'ancien DAB de la recette principale de la wilaya a été, quant à lui, transféré à la gare routière d'In-Amenas, a-t-elle ajouté.
L'amélioration des prestations postales a donné lieu à un ratio de couverture, dans la wilaya d'Illizi, d'un bureau de poste pour près de 2.500 habitants, contre une moyenne nationale d'un bureau pour 9.000 habitants, selon la même source.
Les efforts de déploiement des structures postales et d'amélioration du service public tiennent compte des spécificités géographiques de la wilaya, notamment son étendue, a-t-elle souligné.

M'SILA

Ouverture du salon national des produits de la femme au foyer

Le salon national des produits locaux de la femme au foyer, s'est ouvert dimanche à la maison de l'artisanat et des métiers de M'sila, avec la participation de 70 artisanes de 15 wilayas du pays.
En marge de l'ouverture de la manifestation par le secrétaire général de wilaya, Fatehi Lila, le directeur de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), Brahim Bendjabou, a indiqué que cet évènement, initié par la chambre sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, expose des produits artisanaux réalisés par des femmes au foyers dont des costumes et plats traditionnels et divers autres produits de terroir.
Ce salon qui comprend de multiples stands a pour but de présenter les métiers séculaires et les efforts des femmes dans la préservation des savoir-faire artisanaux.
Organisé conjointement avec la direction locale du tourisme et de l'artisanat, ce salon qui se poursuivra au 30 octobre courant est une opportunité pour la promotion et la commercialisation de ces produits et le soutien des projets et initiatives individuelles de femmes au foyer, a souligné la même source.
De son côté, Meriem Chikhi participante de la wilaya de M'sila, a considéré que le salon "contribue à mettre en valeur les produits des femmes au foyer et leur créativité de sorte à soutenir ces artisanes et participer la préservation de ce patrimoine culturel séculaire". Nadjla Mekki, artisane de Djelfa, a estimé que de pareilles initiatives étaient un espace important pour la commercialisation des produits artisanaux et l'échange des expériences entre participantes.

MASCARA

Le barrage de Bouhanifia renforcé par 2,4 millions de mètres cubes d'eau

Le barrage de Bouhanifia, dans la wilaya de Mascara, a bénéficié d'un apport supplémentaire de 2,4 millions de mètres cubes d'eau à la suite des dernières précipitations enregistrées dans la région, a indiqué lundi la Direction de l'hydraulique de la wilaya.
Ces pluies ont permis de porter le volume d'eau stocké dans le barrage à plus de 8 millions de mètres cubes, soit un taux de remplissage de 23,5 %, a précisé la même source à l'APS.
Elle a ajouté que le niveau du barrage avait connu une baisse durant la période estivale, en raison des importants volumes d'eau mobilisés pour l'irrigation des terres agricoles, ainsi que du prélèvement d'une partie de ses réserves pour l'alimentation en eau potable de plusieurs communes des wilayas de Mascara et de Sidi Bel-Abbès.
Cette infrastructure hydraulique, d'une capacité totale de stockage de 34,4 millions de mètres cubes, avait atteint un taux de remplissage de 100 % durant le premier semestre de l'année en cours, avant que son niveau ne baisse sous l'effet de la hausse de la demande en eau destinée à l'irrigation et à l'alimentation en eau potable durant l'été dernier, a rappelé la même source.
A noter que le barrage de Bouhanifia assure actuellement l'alimentation en eau potable, à hauteur d'environ 24.000 mètres cubes par jour, des communes de Bouhanifia, Mascara, Hacine, El Guitena et Tizi, dans la wilaya de Mascara, ainsi que de la commune de Sfisef, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.
Des volumes d'eau sont également destinés à l'irrigation des terres agricoles de la plaine de Habra, situées dans les communes de Mohammadia, Sidi Abdelmoumen, Macta-Douz et Bouhenni.

OUED SEFIOUNE (SIDI BEL-ABBÈS)

Lancement de la récolte et de la commercialisation du tilapia rouge



L'opération de récolte et de commercialisation du tilapia rouge a été lancée au niveau d'une ferme aquacole située dans la commune d'Oued Sefioune, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, dans le cadre des efforts visant à valoriser la production locale et à renforcer l'approvisionnement du marché en produits halieutiques, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du secteur.
Le directeur du secteur, Mustapha Elias, a indiqué que la commercialisation de ce produit s'effectue à travers différents points de vente conventionnés avec la Chambre de wilaya de la pêche et de l'aquaculture, à des prix abordables et accessibles aux consommateurs, contribuant ainsi à diversifier l'offre en poissons d'élevage sur le marché local.
Dans le même cadre, le tilapia rouge a été introduit parmi les produits proposés au marché de gros de poissons de la wilaya, où les producteurs bénéficient d'une exonération des droits de vente, a précisé la même source.Le lancement de cette opération marque l'entrée du projet dans sa phase d'exploitation, a souligné le même responsable, ajoutant que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer la filière aquacole, à diversifier les sources d'approvisionnement en produits halieutiques et à consolider la production locale.
Cette activité s'inscrit dans le cadre d'un projet d'investissement implanté dans la commune d'Oued Sefioune, qui ambitionne d'atteindre une capacité de production de trois millions d'alevins à l'horizon de trois ans, à travers la réalisation d'une écloserie spécialisée dans la production de jeunes poissons destinés à l'élevage, ainsi que de bassins dédiés à leur grossissement.
Le projet comporte deux phases, la première portant sur la réalisation et l'aménagement de bassins de grossissement, tandis que la seconde concerne la création d'une écloserie dotée d'une capacité initiale de production de 500.000 alevins, appelée à être progressivement portée à trois millions d'unités durant les trois prochaines années.
Cet investissement devrait constituer un apport qualitatif à l'activité aquacole dans la wilaya, à travers le soutien à la production locale et l'approvisionnement des exploitations agricoles en alevins, favorisant ainsi l'extension de l'activité piscicole dans différentes régions de la wilaya et des wilayas limitrophes, tout en contribuant au renforcement de la sécurité alimentaire, a expliqué le directeur du secteur.
Le même responsable a, enfin, réaffirmé l'engagemer les capacités productives du secteur et de renforcer sa contribution au développement économique local.

TIZI-OUZOU

Coup d'envoi d'une Foire de l'artisanat

Le coup d'envoi de la Foire de l'artisanat, réunissant une quarantaine d'artisans exerçant diverses activités, a été donné, dimanche à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou.
Organisé par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Tizi-Ouzou en coordination avec la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA), dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artisan (9 novembre), cet événement a été inauguré par le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta.
La Foire qui se poursuivra jusqu'à jeudi, réunit des artisans exerçant divers métiers tels que la poterie, la bijouterie, la vannerie, la tapisserie, la confection d'habits traditionnels, ainsi que la fabrication artisanale de produits laitiers et de gâteaux.
Elle s'inscrit dans la perspective de promouvoir et d'accompagner les acteurs du secteur à travers des partenariats et des solutions facilitant la commercialisation de leurs produits, y compris sur les marchés extérieurs, et vise aussi à rappeler et mettre en lumière la place des artisans dans le tissu économique local, tout en mettant en valeur la richesse du patrimoine artisanal et traditionnel de la wilaya.
Intervenant à cette occasion, le directeur de la CAM de Tizi-Ouzou, M. Abdous Azzedine a souligné que la wilaya compte un total de 17.315 artisans inscrits au 31 octobre écoulé, répartis sut différents métiers dont celui de l'habit traditionnel (robe kabyle), qui domine les autres métiers avec pas moins de 2.700 inscrits.
En reconnaissance des efforts déployés par les artisans pour préserver et perpétuer les métiers artisanaux et de leur contribution à la préservation de ce patrimoine culturel et économique, le wali a présidé une cérémonie d'hommage de plusieurs artisans de la wilaya.
Il a réaffirmé son engagement constant à les soutenir et à les accompagner pour le développement de leurs activités et la commercialisation de leurs produits ainsi que pour la promotion du secteur artisanal.
Outre l'exposition vente de produits artisanaux, il est aussi prévu dans le cadre de cette Foire l'organisation d'ateliers vivants de démonstration du savoir-faire traditionnel au profit des visiteurs intéressés.

CHAMPIONNAT DES NATIONS

L'Angleterre domine largement l'Australie (45-22)

Mal en point en 2026, l'Angleterre s'est rassurée en disposant aisément de l'Australie dimanche à Twickenham (45-22), s'offrant une troisième victoire bonifiée en quatre journées de Championnat des nations.
Portés par Henry Pollock, entré en jeu au poste inhabituel d'ailier et auteur d'un doublé fracassant, les Anglais n'ont jamais tremblé et se repositionnent à la deuxième place de l'hémisphère Nord.
Plombés par un bilan de cinq défaites en huit matches en 2026, ils ont éteint des Wallabies sans réelle solution, battus pour la troisième fois d'affilée après deux défaites face aux All Blacks début octobre et qui sont troisièmes de l'hémisphère Sud mais désormais largués par les Néo-Zélandais et les Springboks.
Avec sept essais inscrits, l'après-midi avait de quoi être parfait pour le XV de la Rose, rehaussé par les prouesses de l'extravagant Pollock sur son aile.
Mais cette entrée à un poste inhabituel pour le joueur de Northampton était tout sauf prévue, et a été contrainte par la blessure de l'ailier Immanuel Feyi-Waboso, intenable jusqu'à la 32e.
Sept essais, 45 points inscrits et une prestation convaincante : les Anglais sont prêts à enchaîner face au Japon samedi prochain, tandis que les Wallabies iront en Ecosse dimanche.

R.S

ITALIE

L'Inter Milan bat Côme 2-0 à San Siro

Quatre jours après sa démonstration historique à Lens en Ligue des champions (9-1), Côme a subi la loi de l'Inter Milan 2 à 0 dimanche à San Siro dans le cadre de la 11e journée de Serie A.
Côme, sans son gardien Jean Butez, a été assommée en sept minutes par les champions d'Italie en titre, d'abord par Francesco Pio Esposito (12e), puis par Marcus Thuram (19e) qui a fêté son retour en équipe de France avec son sixième but de la saison en championnat.
Après son deuxième revers de la saison en championnat, Côme qui restait sur une série de six victoires, quatre en championnat, deux en C1, a rétrogradé à la 5e place de la Serie A, débordée par l'AC Milan, vainqueur plus tôt sur le terrain du Genoa (2-1).
L'Inter Milan, giflé le week-end dernier par son grand rival dans le derby milanais (3-1), est de son côté revenu à un point de la Lazio, tenue en échec plus tôt par Naples (1-1) au stade Diego-Armando-Maradona.
Avant la trêve internationale, les trois premiers se tiennent en deux points. Après sa victoire face à Sassuolo (3-0) samedi, l'AS Rome, 3e, totalise 27 points, soit deux de moins que la Lazio et un de moins que l'Inter.

R.S

LIGUE 1 (FRANCE)

L'OM poursuit sa remontée et plonge Lens dans le doute

Le RC Lens traverse une période difficile. Quatre jours après sa lourde défaite face à Côme (9-1), le club artésien a concédé un troisième revers consécutif en championnat, dimanche, en s'inclinant à domicile devant l'Olympique de Marseille (2-1), en clôture de la 10e journée de Ligue 1.
Malgré une prestation plus convaincante, les Lensois n'ont pas réussi à éviter une nouvelle désillusion face à des Marseillais qui signent leur cinquième victoire consécutive.
La rencontre a pourtant mal commencé pour les locaux. Dès la deuxième minute, une erreur de relance entre Jonathan Gradit et Samson Baidoo a permis à Amine Gouiri de récupérer le ballon et d'ouvrir le score dans le but vide. Un début de match difficile pour les hommes de Yannick Cahuzac, déjà fragilisés par leur humiliation en milieu de semaine.
Mais Lens a rapidement réagi, notamment grâce à son capitaine Florian Thauvin. Très actif, ce dernier a multiplié les initiatives avant de remettre les deux équipes à égalité à la 20e minute, d'une tête dans la surface, à la conclusion d'une action initiée par Florian Sotoca. Les Marseillais ont ensuite manqué de peu de reprendre l'avantage, Gouiri trouvant la barre transversale.
Après une première période équilibrée, l'OM a progressivement pris le contrôle du jeu au retour des vestiaires, face à des Lensois davantage repliés et imprécis. Toutefois, les hommes de Bruno Genesio ont longtemps peiné à concrétiser leur domination.
La décision est finalement venue du banc marseillais. Entré en cours de jeu, le jeune Keyliane Abdallah a inscrit le but de la victoire à la 82e minute, profitant d'un ballon mal repris par Gouiri après un centre d'Igor Paixao.
Grâce à ce succès, Marseille remonte à la quatrième place avec deux points de retard sur le podium. Lens, de son côté, recule au 11e rang avec 13 points et aborde la trêve internationale sous pression.

R.S

JOJ DAKAR 2026

La lutte offre trois médailles d'or au Sénégal



Après une première semaine de compétition marquée par des résultats décevants, la délégation sénégalaise a retrouvé le sourire aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) Dakar 2026 grâce à la lutte.
En l'espace de deux jours, les jeunes athlètes sénégalais ont décroché trois médailles d'or et une de bronze, offrant au pays hôte ses premiers grands moments de célébration dans cette compétition.
Élisabeth Diatta a ouvert le bal samedi 7 novembre en remportant le titre olympique dans la catégorie des 55 kg. Âgée de 16 ans, elle est devenue la première athlète sénégalaise à faire retentir l'hymne national lors de cette édition. Sa victoire a été suivie par celle de Maguette Diop, sacré chez les hommes dans la catégorie des 80 kg.
Le lutteur a notamment attribué son succès aux trois mois de préparation intensive et au travail réalisé avec son encadrement technique.
Dimanche, Ndèye Khady Anna Diatta a complété cette moisson en remportant l'or dans la catégorie des 45 kg, après sa victoire face à la Mexicaine Karen Rios Silva.
Inspirée par le succès de sa compatriote Élisabeth Diatta, elle a également salué le soutien de ses entraîneurs et évoqué l'influence de l'ancienne championne Isabelle Sambou dans son parcours sportif.
Ces résultats confirment la place particulière qu'occupe la lutte dans le paysage sportif sénégalais. Le président de la Fédération sénégalaise de lutte, Bira Sène, a souligné que ces performances étaient le fruit d'une préparation rigoureuse et de la volonté de promouvoir le sport national sur la scène internationale.
La fédération ambitionne désormais d'organiser à Dakar, en 2028, les championnats d'Afrique de lutte olympique et de lutte de plage, ainsi que les qualifications Afrique-Océanie pour les Jeux olympiques de Los Angeles. L'encadrement technique appelle, de son côté, les pouvoirs publics à renforcer les moyens consacrés à cette discipline, après ces résultats qui ont permis au Sénégal de briller devant son public.

R.S

PREMIER LEAGUE (ANGLETERRE)

Brighton s'installe à la deuxième place

Brighton poursuit son excellente dynamique en Premier League. Vainqueur de Brentford (2-0), dimanche, lors de la 10e journée, le club dirigé par Fabian Hürzeler s'est hissé à la deuxième place du classement avec 22 points, devant Manchester City (21 pts). De son côté, Manchester United a évité de justesse une nouvelle défaite en arrachant un spectaculaire match nul face à Aston Villa (4-4), sans toutefois sortir de la zone dangereuse.
À Brighton, la victoire a été construite dès la première période grâce à deux réalisations de grande qualité. Diego Gomez a ouvert le score à la 15e minute d'une frappe puissante logée en pleine lucarne, avant que Pascal Gross ne transforme un penalty à la 43e minute. Cette nouvelle performance confirme la bonne forme des hommes de Hürzeler, qui ont remporté six de leurs sept derniers matches sans encaisser de but.
Brighton profite notamment des difficultés de Manchester City, battu par Nottingham lors de la précédente journée et désormais troisième.
Liverpool a, pour sa part, retrouvé le chemin de la victoire en s'imposant sur la pelouse de Crystal Palace (3-1). Alexis Mac Allister, Florian Wirtz et Alexander Isak ont inscrit les buts des Reds, qui réintègrent le top 4. Cette nouvelle défaite plonge davantage Crystal Palace dans la crise. Le club londonien, désormais dernier, reste sur quatre revers consécutifs en championnat, fragilisant la position de son entraîneur français Pierre Sage.
L'autre éclaircie de la journée est venue de Sunderland, qui a battu Chelsea (1-0) grâce à un penalty transformé par Enzo Le Fée à la 36e minute. Ce succès permet à Régis Le Bris de retrouver un peu de sérénité après une série de mauvais résultats.
Enfin, Manchester United a vécu une rencontre particulièrement mouvementée contre Aston Villa. Menés à deux reprises, les Red Devils ont réussi à revenir au score, concédant notamment deux buts en début de chaque période. Ils ont finalement arraché l'égalisation dans le temps additionnel grâce à deux réalisations inscrites aux 90e+2 et 90e+6 minutes.
Malgré ce point, Manchester United reste 17e avec une situation sportive préoccupante. Ce résultat pourrait néanmoins offrir un sursis à son entraîneur Michael Carrick avant la trêve internationale.

R.S

FOOT/SUPERCOUPE D'AFRIQUE 2026

L'USM Alger s'installe chez les grands du continent

L'USM Alger a gravi une marche historique sur la scène footballistique africaine en remportant la Supercoupe 2026 grâce à une victoire magistrale (3-1) face aux Sud-africains de Mamelodi Sundowns, au Loftus Versfeld Stadium de Pretoria, un succès retentissant qui offre aux "Rouge et Noir" le quatrième titre continental de leur histoire et leur deuxième Supercoupe d'Afrique.



Sous la houlette du technicien sénégalais Lamine N'Diaye, l'USMA a fait preuve d'un réalisme froid et d'une rigueur tactique à toute épreuve. Dès la 4e minute de jeu, le milieu de terrain Zakaria Draoui a douché les espoirs locaux en ouvrant le score sur une passe décisive d'Ahmed Khaldi.
Et malgré l'égalisation sud-africaine signée Rayners sur penalty (25e), les Algérois ont repris l'avantage avant la pause grâce à une tête impériale du capitaine Radouani (37e).
La seconde période, lourdement perturbée et interrompue durant une trentaine de minutes par des pluies torrentielles, a vu l'USMA sceller le sort du match dès la reprise. A la 55e minute, l'intenable Ahmed Khaldi a nettoyé la lucarne adverse d'une frappe surpuissante des 20 mètres (3-1), s'offrant le titre d'homme du match.
Portée par une arrière-garde héroïque et les parades décisives du gardien Oussama Benbot, l'écurie algéroise a tenu bon face aux 21 assauts des Brazilians.
= Le temps des géants d'Afrique = En s'offrant une deuxième Supercoupe de la CAF (après celle de 2023 contre Al Ahly) et une quatrième couronne africaine (deux Coupes de la Confédération et deux Supercoupes), l'USMA double officiellement l'ES Sétif (3 titres) au palmarès national. Le club de Soustara devient ainsi la deuxième force historique du football algérien sur le continent, derrière la JS Kabylie (7 titres).
Avec ce 20e titre majeur en carrière pour Lamine N'Diaye, l'USMA confirme sa régularité exceptionnelle dans les sommets africains et s'impose comme un géant incontournable de la CAF.
"Ce succès a été forgé dans la souffrance et la discipline. Mes joueurs ont su faire face à des conditions très compliquées et à un adversaire redoutable grâce à une rigueur tactique irréprochable. Nous étions venus ici avec la ferme intention de prouver notre légitimité parmi l'élite africaine. Les garçons ont respecté le plan à la lettre.", a déclaré Lamine N'Diaye, entraîneur de l'USMA, lors de la conférence de presse d'après-match.
De son côté, Saadi Radouani, capitaine de l'USMA a déclaré : "Ramener la Supercoupe de Pretoria face à Mamelodi, c'est historique. Après leur égalisation, on n'a pas paniqué. On savait qu'en restant compacts, on aurait des opportunités. Mon but fait du bien, mais c'est le travail de tout un collectif. Ce groupe a une âme de champion.".
Sacré homme du match, l'attaquant Ahmed Khaldi a déclaré de son côté : " On savait qu'il fallait frapper fort et vite, et la passe pour Zakaria nous a mis sur de bons rails. Sur mon but, je ne me pose pas de questions : je vois l'espace, je tente ma chance et quand ça finit au fond, c'est une libération. Jouer sous cette pluie et tenir bon, a rendu la victoire encore plus belle."

R.S

FOOT/ CAN-2027 U17 (QUALIFICATIONS)

La sélection algérienne à pied d'oeuvre à Sousse

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) se trouve depuis dimanche en Tunisie pour prendre part au tournoi de l'Union Nord-Africaine de Football (UNAF), prévu du 10 au 16 novembre, qualificatif à la prochaine Coupe d'Afrique des Nations -2027 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.
La délégation algérienne, conduite par Fodil Megharia, membre du Bureau fédéral, a rallié Tunis dans la matinée en partance de l'aéroport international Houari Boumediene, avec un premier groupe de 17 joueurs.
A leur arrivée à Sousse, et après un temps de récupération, les joueurs ont effectué les examens médicaux d'imagerie par résonance magnétique (IRM), dans le cadre du protocole de vérification de l'âge.
En fin de journée, les jeunes Verts, sous la conduite du sélectionneur national, Karim Ziani, ont effectué leur première séance d'entraînement à 18h30 sur le terrain annexe du stade olympique de Sousse.
Trois autres joueurs étaient attendus dans la soirée, après avoir pris part à des rencontres avec leurs clubs respectifs. L'effectif sera ensuite porté à 25 joueurs ce lundi, avec l'arrivée des cinq derniers éléments convoqués.
Pour rappel, la sélection nationale entamera son parcours dans ce tournoi ce mardi 10 novembre, avec une première confrontation face au Maroc, prévue à 14h00 au stade olympique de Sousse, avant de défier le vendredi 13 novembre la Tunisie (17h00), puis le lundi 16 novembre l'Egypte (14h00).
Le tournoi verra la participation de quatre sélections, au lieu de cinq : Tunisie, Algérie, Maroc Egypte, et cela à la suite du retrait de la Libye.
Ce rendez-vous qualificatif se jouera en trois journées, prévues les 10, 13 et 16 novembre dans deux stades : le stade olympique de Sousse et le stade Mustapha Ben Jannet de Monastir. Les deux premiers au terme du tournoi se qualifient pour la phase finale de la CAN 2027, prévue entre avril et mai.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (9E JOURNÉE)

Le CRB conserve sa place de leader, premier revers pour le MCA

Le CR Belouizdad, vainqueur dimanche sur la pelouse de l'ES Ben Aknoun (1-0), a conservé sa place de leader du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, alors que le MC Alger, champion en titre, a concédé son premier revers de la saison, en déplacement face au promu, la JS El-Biar (1-0), lors de la suite de la 9e journée.
Au stade du 20-août 1955, le Chabab s'en est remis à son défenseur Hocine Benayada, auteur du but de la victoire en début de la seconde période (50').
Un succès précieux qui permet aux "Rouge et Blanc", toujours invaincus. de conserver leur fauteuil de leader avec 20 unités, et un match en moins. De son côté, l'ESBA continue de manger son pain noir, et aligne un 7e match sans victoire, et recule à la 11e position avec 8 unités.
Au stade Omar Benrabah de Dar El-Beïda, les El-Biarois ont réussi à faire la différence face au "Doyen" dès les premières minutes de la rencontre, grâce à Samir Kermiche, auteur de l'unique but de la partie (7'). Une réalisation qui a suffi au bonheur de la JSEB, parvenue ensuite à préserver son avantage jusqu'au coup de sifflet final, en dépit de la domination exercée par les "Vert et Rouge", en manque d'inspiration sur le plan offensif.
Ce revers met un terme à la belle série du Mouloudia, qui restait jusque-là invaincu en championnat, et surfait sur une série de quatre victoires consécutives, toutes compétitions confondues.
Les joueurs de l'entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia, reculent à la troisième place avec 16 points, tout en comptant deux matchs en retard. De son côté, la JSEB réalise une belle opération en grimpant au huitième rang avec 11 unités, et retrouve le sourire après une défaite et un nul.
== La JSS signe son premier succès ==
Dans le bas du classement, le duel entre deux équipes relégables, l'US Biskra et l'ASO Chlef, s'est achevé sur un score vierge (0-0). Un résultat qui ne fait les affaires d'aucune des deux formations, toujours en quête de leur premier succès de la saison et qui restent scotchés dans la zone rouge.
De son côté, l'USM Khenchela a été accrochée à domicile par le promu, le CR Témouchent (1-1). Les visiteurs ont pris l'avantage à par l'intermédiaire de Mohamed Meziane Itim (61'), avant de voir les locaux revenir au score dans le temps additionnel grâce à Abdelhak Askar (90e+1). Ce dernier a toutefois été expulsé dans la foulée pour un geste antisportif.
A l'issue de ce match, l'USMK conserve sa 13e place, celle du premier non-relégable, avec 6 points. Le CRT, pour sa part, prolonge sa série d'invincibilité à quatre rencontres et réalise une nouvelle progression au classement en s'emparant de la neuvième position avec 10 unités.
Au Sud-Ouest du pays, la JS Saoura a mis fin à sa longue période de disette, en signant sa première victoire de la saison, à domicile face au CS Constantine (1-0), dans un match disputé à huis clos.
Les gars de Béchar ont trouvé la faille moins d'un quart d'heure après la reprise de la deuxième période grâce à Belghanami (57'), qui ouvre également le compteur de buts de la JSS cette saison.
A l'issue de ce précieux succès, les joueurs de l'entraîneur Majdi El-Kourdi remontent à la 14e place avec 6 points, tout en comptant un match en retard, alors que le CSC continuer de broyer du noir, alignant un cinquième revers de suite, ayant fait reléguer le club à la 12e place, à une longueur seulement de la zone de relégation.
En ouverture de cette 9e journée, disputée samedi, le derby kabyle entre l'Olympique Akbou et la JS Kabylie s'est terminé sur un score de parité (0-0). Une contre-performance des "Canaris" qui auraient pu prendre les commandes, en cas de victoire. La JSK s'empare de la place de dauphin avec 17 points, alors que l'OA, qui aligne un cinquième match sans défaite, occupe la 7e place (12 pts).
Du côté des hauts-plateaux, l'ES Sétif a été accrochée devant son public par la surprenante formation du MB Rouissat (1-1). Larbi Tabti a donné l'avantage à l'Entente (53'), mais c'était sans compter sur la détermination des gars d'Ouargla, qui ont égalisé sur un penalty transformé par Ammar El-Orfi (70').
Les Sétifiens retombent dans leurs travers après le succès ramené de Chlef (2-1), alors que le MBR enchaîne un sixième match d'invincibilité en se positionne au pied du podium (4e, 15 pts). L'ESS compte désormais 9 unités au compteur (10e).
Le match USM Alger-MC Oran a été reporté à une date ultérieure, en raison de l'engagement des Algérois en Supercoupe d'Afrique, remportée ce dimanche face aux Sud-Africains des Mamelodi Sundowns (3-1), au stade de Pretoria.
Le championnat observera une trêve de deux semaines, en raison de l'engagement de l'équipe nationale aux qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027, avec au menu la double confrontation face au Togo, prévue les 14 et 17 novembre.
La compétition reprendra ses droits le mercredi 18 novembre, avec au programme les matchs de la 10e journée, qui s'étalera sur trois jours.

R.S

International

ÉTATS-UNIS

Donald Trump reconnaît une politique d'immigration «trop sévère»

Donald Trump n'en démord pas : alors que les Américains se plaignent du coût de la vie et du pétrole, il continue d'affirmer que les performances économiques américaines ont été « phénoménales » ces deux dernières années et pense surtout que son administration « n'a pas réussi à faire passer le message ».
En revanche, le président américain a concédé que sa politique d'immigration avait été trop dure. Il semble entendre que 58 % des Américains estiment que son administration est « allée trop loin » pour expulser les immigrants en situation irrégulière. Et il va aussi dans le sens de l'autocritique faite par son vice-président J.D. Vance.
« Je mérite un 20/20 pour avoir fermé la frontière, de bonnes notes pour avoir expulsé les criminels, a déclaré le président américain lors de son interview sur la chaîne télévisée CBS. Mais ce qui m'a nui, c'est que nous avons aussi expulsé des personnes qui occupaient de bons emplois, pour une seule infraction à la loi : être entrées illégalement sur le territoire (...) donc les règles sur la déportation sont trop strictes, oui. »
Mais déjà, ses détracteurs estiment que cette inflexion n'a pas tellement d'importance, puisqu'il a promu il y a deux jours comme chef de son cabinet Stephen Miller, un représentant de la droite dure qui a joué un rôle clé dans la politique d'expulsions massives d'immigrés.

EST DE LA RD CONGO

Des violences meurtrières perturbent la lutte contre Ebola

Des civils ont été tués dans la nuit de jeudi à vendredi lors de violences dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), perturbant davantage les opérations de lutte contre Ebola, a indiqué vendredi le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Au moins 30 civils ont été tués, des habitations incendiées et un centre de santé détruit dans la localité de Cantine-Aloya, située dans le territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu. Plusieurs patients figureraient parmi les victimes, a précisé l'OCHA, citant des sources locales. "Cette situation complique le suivi des infections potentielles et les efforts visant à contenir l'épidémie d'Ebola", selon l'OCHA.Selon des sources sécuritaires et de la société civile, l'attaque a été commise par des rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF).Les autorités ont recensé à ce jour plus de 10.700 cas confirmés d'Ebola et plus de 5.200 décès, principalement dans l'est de la RDC. Le bureau onusien a appelé toutes les parties dans le pays à protéger les civils, à respecter le droit international humanitaire et à garantir un accès sûr et sans entrave aux travailleurs humanitaires et aux personnels de santé.

AFRIQUE DU SUD

L'ANC recueille 30,7 % des voix aux élections locales



Le Congrès national africain (ANC), au pouvoir en Afrique du Sud, a obtenu 30,7 % des suffrages aux élections locales organisées mercredi, selon les résultats provisoires portant sur 99 % des bulletins dépouillés, annoncés dimanche par la Commission électorale sud-africaine.
Avec 30,7 % des voix, l'ANC arrive en tête et prend le contrôle de 53 conseils municipaux. L'Alliance démocratique (DA) occupe la deuxième place avec 24,6 % des suffrages et dirige 12 conseils municipaux. Elle est suivie par le parti uMkhonto we Sizwe (MK), qui recueille 9,7 %, et les Combattants pour la liberté économique (EFF), avec 6,2 %.
Dans les principales métropoles, notamment Johannesburg, Pretoria et Durban, aucune formation n'a obtenu la majorité absolue. Leur gestion nécessitera donc la constitution de coalitions. Seul Le Cap reste sous le contrôle de l'Alliance démocratique.
Ce scrutin a mobilisé 136.000 candidats issus de 546 partis, pour près de 10.000 sièges à pourvoir dans les collectivités locales.
Ces résultats confirment le recul de l'ANC, qui avait obtenu 53,9 % des voix en 2016, puis 45,5 % en 2021. Le parti est dirigé par le président Cyril Ramaphosa.
La Commission électorale doit encore examiner près de 400 plaintes liées à d'éventuelles irrégularités avant de proclamer les résultats définitifs.

AMSTERDAM (PAYS-BAS)

Des dizaines de milliers manifestent en soutien à la Palestine



Des dizaines de milliers de personnes ont investi dimanche les rues d'Amsterdam, aux Pays-Bas, pour dénoncer la poursuite des agressions et des violences de l'entité sioniste contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza. Les manifestants ont également appelé le gouvernement néerlandais à renforcer les mesures de pression à l'encontre de l'occupation.
Baptisée « Ligne rouge », cette quatrième mobilisation a été organisée à l'initiative d'une coalition de treize organisations, dont Amnesty International, Oxfam Novib et Save the Children.
Selon les organisateurs, au moins 200.000 personnes ont pris part à cette manifestation.
Vêtus de rouge et brandissant des drapeaux palestiniens ainsi que des pancartes dénonçant le génocide et l'occupation, les participants ont réclamé des sanctions politiques, économiques et diplomatiques plus fermes contre l'entité sioniste, ainsi que la cessation de toute coopération militaire avec cette dernière.
Cette mobilisation intervient alors que les Pays-Bas ont récemment durci leur position. Depuis le 22 septembre, le pays interdit l'importation, l'achat et la vente de produits issus des colonies sionistes établies dans les territoires palestiniens occupés.
Le 27 octobre, les Pays-Bas ont également annoncé leur retrait de l'Eurovision 2027, en raison de la participation controversée de l'entité sioniste.

CRISE IRANO-AMÉRICAINE

La voie diplomatique toujours dans l'impasse

Le président américain Donald Trump a écarté, dimanche, la perspective d'une reprise imminente des hostilités avec l'Iran, tout en maintenant la pression sur Téhéran pour parvenir à un accord conforme aux exigences de Washington. Cette déclaration intervient alors que les efforts diplomatiques visant à mettre fin au conflit restent au point mort, malgré les initiatives de plusieurs pays médiateurs, notamment le Qatar et le Pakistan.



Dans un entretien accordé à la chaîne CNN, à la veille de sa rencontre avec le Premier ministre qatari, Mohammed ben Abderrahmane Al-Thani, Trump a estimé qu'un retour aux affrontements était « hautement improbable ». Il a toutefois laissé planer la menace d'une nouvelle intervention militaire, affirmant qu'il n'hésiterait pas à reprendre les frappes si la situation l'exigeait. « Nous leur avons porté des coups extrêmement durs », a-t-il déclaré, précisant que toute décision dépendrait de la volonté de l'Iran de signer un accord jugé satisfaisant par Washington.

Cette position intervient dans un contexte marqué par la suspension des initiatives diplomatiques. Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a indiqué dimanche que les démarches des médiateurs étaient à l'arrêt, en raison des répercussions politiques des élections américaines de mi-mandat. Selon lui, les résultats du scrutin ont provoqué un choc qui nécessite un certain temps avant de permettre la reprise des efforts de médiation.

Le chef de la diplomatie iranienne a également estimé que les Américains étaient désormais lassés de voir leur pays entraîné dans des conflits sans fin sous l'influence d'Israël. Dans un message publié sur le réseau social X, il a affirmé que Trump avait conscience du rejet croissant de cette politique au sein de l'opinion américaine.

Le président américain a lui-même reconnu que la guerre contre l'Iran, déclenchée par les frappes américano-israéliennes à la fin du mois de février, avait contribué à la défaite électorale de son parti. Il continue néanmoins de miser sur les sanctions et les difficultés économiques iraniennes pour obtenir des concessions de Téhéran, évoquant une situation financière qu'il a qualifiée de catastrophique. Les chiffres officiels iraniens font état d'une inflation annuelle d'environ 90 % en septembre, loin des 301 % avancés par Trump.

Téhéran propose une reprise des discussions sous 48 heures

Sur le terrain, les tensions persistent malgré le recul des affrontements. L'Iran maintient des restrictions sur la navigation dans le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour le commerce énergétique mondial, tandis que la marine américaine poursuit le blocus des ports iraniens. La télévision iranienne a, par ailleurs, rapporté une attaque contre l'île de Qeshm, située dans le détroit, dans la nuit de dimanche à lundi, après l'annonce de deux explosions par l'agence officielle Irna.

Sur le plan diplomatique, Téhéran tente de relancer les discussions. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Ismaïl Baghaei, a défendu lundi une proposition visant à reprendre les négociations dans un délai maximal de 48 heures, contre sept jours dans une précédente initiative.

Cette offre prévoit toutefois plusieurs conditions préalables, notamment l'arrêt des hostilités sur tous les fronts, la levée du blocus naval américain et la suppression des sanctions imposées à l'Iran. Réagissant aux critiques du secrétaire d'État américain, Marco Rubio, qui avait qualifié ces exigences de « scandaleuses et absurdes », Baghaei a estimé qu'il était légitime pour son pays de réclamer ces mesures avant toute reprise des pourparlers.

Téhéran a également dénoncé les pressions américaines sur l'Irak pour l'inciter à fermer une grande partie de sa frontière avec l'Iran. Le porte-parole iranien a, enfin, rejeté la mise en place d'une force opérationnelle militaire américaine destinée à limiter les échanges commerciaux terrestres avec son pays, y voyant une tentative de détourner l'attention des revers électoraux subis par le camp républicain.

Malgré les déclarations de Washington et les propositions iraniennes, les perspectives d'une reprise rapide des négociations restent incertaines, les deux parties continuant de maintenir des exigences qui conditionnent tout règlement du conflit.

R.I

QUATRIÈME HIVER DANS LA PRÉCARITÉ

Lazzarini dénonce l'abandon des Palestiniens de Ghaza

L'ancien commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a dénoncé l'aggravation de la souffrance des Palestiniens dans la bande de Ghaza, confrontés aux conséquences des intempéries et à la dégradation de leurs conditions de vie, appelant à mettre fin à l'indifférence de la communauté internationale face à cette situation humanitaire.

Dans deux publications sur les réseaux sociaux, relayées dimanche par plusieurs médias, M. Lazzarini a alerté sur les conditions particulièrement difficiles dans lesquelles vivent les familles déplacées, dont les tentes ont été submergées par les eaux pluviales dans plusieurs camps à travers l'enclave palestinienne, ravagée par plus de trois ans d'agression sioniste.

"Les souffrances cruelles actuellement infligées au peuple de Ghaza ne font qu'aggraver sa misère, dans un contexte d'indifférence, au détriment de ce qui reste de la dignité humaine", a-t-il écrit.

Dans un autre message, il a souligné que les Palestiniens de Ghaza affrontaient leur quatrième hiver dans des conditions extrêmement précaires, un an après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

La population continue de vivre au milieu des décombres, dans des tentes inondées et entourées d'eaux usées qui débordent, sans vêtements chauds ni opérations de réhabilitation, a-t-il relevé, déplorant la persistance de la souffrance et les promesses non tenues.

"Les Palestiniens de Ghaza méritent mieux que l'indifférence", a-t-il insisté, appelant à autoriser, sans entrave ni interruption, l'acheminement de l'aide humanitaire essentielle dont la population a besoin de toute urgence.

Ces alertes interviennent alors que les premières fortes pluies de la saison hivernale ont provoqué d'importantes inondations dans les camps de déplacés. Selon le bureau des médias à Ghaza, près de 70.000 tentes ont été submergées en l'espace de douze heures, tandis que la Défense civile a reçu plus de 1.500 appels de détresse de familles sinistrées.

La municipalité de Ghaza a, de son côté, fait état de quelque 350.000 personnes déplacées ayant un besoin urgent d'abris et d'équipements pour affronter l'hiver.

R.I

MOJTABA KHAMENEI (LE GUIDE SUPRÊME IRANIEN)

Il faut sortir de l'état de « ni guerre ni paix» avec les États-Unis

Le président iranien, Massoud Pezeshkian, a annoncé hier lundi que le guide suprême iranien, Mojtaba Khamenei, avait donné des instructions pour mettre fin à la situation de « ni guerre ni paix » avec les États-Unis.

Dans des déclarations rapportées par les médias iraniens, le chef de l'État a évoqué les relations entre Téhéran et Washington ainsi que les orientations du guide suprême concernant l'avenir de ces relations.

« Le guide suprême a donné pour instruction de mettre fin à cette situation de ni guerre ni paix. Nous pouvons engager un dialogue tout en préservant notre dignité et régler cette question de la même manière. Nous n'avons pas le droit de négliger notre avenir ni de le compromettre », a-t-il déclaré.

Massoud Pezeshkian a également souligné que son pays avait la responsabilité de servir le peuple iranien. Il a réaffirmé son attachement au dialogue et aux négociations, estimant qu'il serait contraire à la logique de s'engager dans une guerre lorsqu'il est possible d'obtenir ses droits par la voie diplomatique.

« Nous ne devons pas entrer en guerre si nous pouvons faire valoir nos droits par le dialogue. Mais nous ne céderons pas aux méthodes d'intimidation et de pression », a-t-il assuré.

De son côté, le ministère iranien des Affaires étrangères a affirmé, lundi, que Téhéran ne signerait ni ne mettrait en œuvre un accord qui ne garantirait pas les droits du peuple iranien. Il a également qualifié de « légitimes » les exigences relatives à la levée des sanctions américaines, à la fin du blocus naval et à l'arrêt de la guerre sur tous les fronts avant toute reprise des négociations.

Cette position a été exprimée par le porte-parole du ministère, Ismaïl Baghaei, lors de son point de presse hebdomadaire à Téhéran. Il a, par ailleurs, fait état de la poursuite des consultations avec les deux pays médiateurs, le Qatar et le Pakistan.

Réagissant aux déclarations du secrétaire d'État américain, Marco Rubio, qui avait qualifié les exigences iraniennes d'« excessives et ridicules », le porte-parole a défendu la position de son pays, estimant que la levée des sanctions, la fin du blocus naval et l'arrêt des hostilités sur l'ensemble des fronts constituaient des conditions raisonnables pour reprendre les discussions.

L'Iran avait précédemment transmis, par l'intermédiaire des médiateurs, une liste de sept conditions pour relancer les négociations et rouvrir le détroit d'Ormuz. Celles-ci comprennent notamment la levée des sanctions américaines, la libération des avoirs iraniens gelés, la fin du blocus naval ainsi que le versement de réparations pour les dommages causés par la guerre.

Enfin, commentant les élections de mi-mandat au Congrès américain, Ismaïl Baghaei a estimé que les deux principaux partis politiques américains, démocrate et républicain, avaient tous deux porté préjudice à l'Iran au cours des soixante dernières années.

Il a également considéré que les républicains devaient interpréter leurs résultats électoraux à la lumière du message adressé par le peuple américain à travers son vote.

R.I

TÉLÉVISION



france 3 Alex Hugo

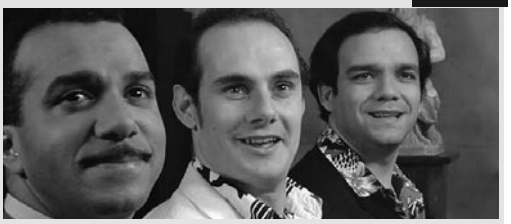
21h10



Sous la direction d'un guide, quatre randonneurs se présentent sur le palier de départ pour un passage en tyrolienne au-dessus d'une rivière.

TFX Les trois frères

21h10



Didier, Bernard et Pascal n'ont rien en commun, si ce n'est un même père qu'ils n'ont jamais connu. Le jour où un notaire les convoque pour leur annoncer qu'ils héritent de trois millions de francs , leur vie bascule.

M6 Brigade anonyme

21h25



Casta, hanté par le ravisseur de sa fille Alia, voit son passé ressurgir lorsque la juge d'instruction Sandra Kohl le convoque. Une disparition pourrait être liée à l'enlèvement d'Alia.

TF1 SÉRIES FILMS Camping Paradis

21h10



Brigitte, la tante d'Ariane, a installé son salon de coiffure au camping. Le succès est immédiat. Tom lui propose alors d'embaucher un jeune apprenti, Franck, 21 ans, le fils du maire de la ville.

tmc Charlie et la chocolaterie

21h25



Au cœur de cette aventure se trouve Charlie Bucket, un garçon au grand cœur issu d'une famille modeste, serrée autour de lui dans une petite maison aux murs fissurés.

CANAL+ Marty Supreme

21h09



En procédant à la fouille méthodique des affaires d'Elisa, Justine découvre un téléphone secret caché dans sa maison, ce qui ne manque pas d'éveiller sa curiosité.

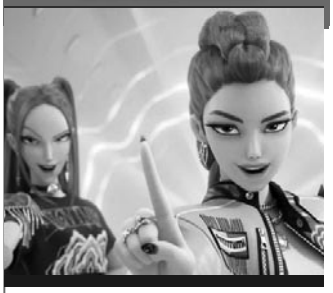
RMC STORY Backtrace

21h10



Après le braquage d'une banque, MacDonald et ses complices se retrouvent en pleine forêt pour se partager... 20 millions de dollars ! Mais les cinq hommes ne s'entendent pas.

"Golden" :La chanson dans le British Official Singles Chart pour la 72e semaine de suite



"Golden", une des chansons figurant sur la bande originale (BO) du film d'animation Netflix «KPop Demon Hunters», a désormais passé 72 semaines d'affilée dans le British Official Singles Chart Top 100. Golden s'est classé 61e du British Official Singles Chart Top 100, en baisse de 12 crans par rapport à la semaine précédente.

La chanson avait atteint la première place le 1er août 2025, devenant ainsi le premier titre de K-pop en 13 ans à se hisser au sommet du classement, depuis «Gangnam Style» du chanteur Psy en 2012.

Le film d'animation KPop Demon Hunters est devenu un phénomène mondial. Le 20 juin 2025, "KPop Demon Hunters" est mis en ligne sur Netflix. La plateforme en fait un événement particulier avec une sortie simultanée dans de nombreux pays. Produit pour plus de 100 millions de dollars, le film s'impose comme l'une des plus grosses productions animées lancées directement en streaming. Dès son premier week-end, il figure parmi les contenus les plus vus de la plateforme. Si la stratégie de Netflix repose avant tout sur la diffusion en ligne, l'ampleur du phénomène pousse le studio à tenter une exploitation en salles. Aux États-Unis, la version chantée dépasse toutes les attentes : elle prend la tête du box-office avec 19,2 millions de dollars en seulement deux jours. C'est une première pour un film Netflix, qui limitait jusqu'ici ses sorties en salle à de courtes fenêtres destinées à l'éligibilité aux Oscars. En quelques semaines, "KPop Demon Hunters" devient le film le plus vu de l'histoire de Netflix en franchissant la barre des 266 millions de visionnages, dépassant ainsi "Squid Game".

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com –
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL **005 00170 4002162000 18**

Guelma : Le Théâtre régional Mahmoud-Triki rouvrira ses portes début décembre prochain

Le Théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma rouvrira ses portes début décembre prochain après une opération complète de réhabilitation, de restauration et d'équipement. La réouverture de cet édifice culturel historique coïncidera avec la commémoration du 66e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960.
Cette structure et les artistes qui y activaient pourront ainsi réintégrer le Théâtre Mahmoud-Triki après avoir été temporairement transférés à la Maison de la culture Abdelmadjid-Chafai dans l'attente de la fin des travaux.
Les travaux de restauration et d'aménagement du bâtiment du théâtre régional tirent à leur fin dès lors qu'il ne reste plus que l'installation des fauteuils de salle et l'installation des équipements de sonorisation et d'éclairage.
Les travaux de réhabilitation du théâtre, lancés en 2023, s'étaient heurtés à certains problèmes techniques dont le plus important fut la découverte, sous la scène, de six tombes contenant des squelettes datant de la fin de l'époque romaine (entre le IIIe et le Ve siècle après J.-C.).

R.C

UNESCO : Les mausolées royaux de l'Algérie antique vers la liste du patrimoine mondial

Le dossier de candidature des mausolées royaux de l'Algérie antique (du IVe siècle avant J.-C. au VIe siècle après J.-C.), en vue de leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, a franchi une étape importante dans le processus d'évaluation.
Cette candidature englobe cinq importants monuments funéraires royaux antiques, à savoir : le mausolée royal d'Imedghassen, dans la wilaya de Batna, le mausolée royal de Massinissa, à El Khroub (wilaya de Constantine), le mausolée royal de Siga (wilaya d'Aïn Témouchent), le monument funéraire d'Abalessa-Tin Hinan, dans le Hoggar (wilaya de Tamanrasset), ainsi que les Djeddars de Frenda (wilaya de Tiaret).
Cette étape revêt une importance particulière, dans la mesure où, sur les 60 dossiers de candidature déposés, seuls 35 ont été retenus et transmis aux instances consultatives compétentes en vue de la poursuite des procédures d'évaluation.Cette avancée constitue une étape encourageante sur la voie de la reconnaissance internationale de la valeur exceptionnelle de ces témoins, qui reflètent la profondeur historique ainsi que la richesse architecturale et civilisationnelle de l'Algérie depuis l'Antiquité, et marque une nouvelle phase dans le processus de valorisation et de préservation du patrimoine culturel algérien, ainsi que de mise en exergue de sa place au sein du patrimoine humain universel.
R.C

Salle Ibn-Zaydoun : Clôture de la 11e édition de la Semaine culturelle sud-coréenne

La 11e édition de la Semaine culturelle sud-coréenne en Algérie, intitulée "La Semaine Coréenne 2026", a pris fin samedi soir à Alger, avec la projection de deux longs métrages, dans le cadre de la K-Story 2026.
Accueilli à la salle Ibn-Zaydoun, de l'Établissement Riadh El Feth (EREF), le K-Story, quatrième et dernier Rendez-vous de la Semaine sud-coréenne en Algérie pour l'année 2026 a inscrit à son programme les longs métrages, "The last Princess" (la dernière princesse / 2016) d'Hur Jin-ho et "Victory" (2024) de Park Beom-soo.
Première projection du K-Story, "The Last Princess", retrace le destin de la princesse "Deokhye" (première moitié du XXe siècle), la dernière princesse de la famille royale coréenne, dont le récit de vie, profondément émouvant, constitue l'un des chapitres les plus douloureux de l'histoire de la Corée, mettant en valeur également le courage, la résilience et l'attachement indéfectible du peuple coréen à sa patrie.
"Victory", deuxième projection de ce K-Story, raconte une histoire d'un tout autre genre, qui se déroule en Corée, en 1999, et met en scène un groupe de lycéennes qui décident de former une équipe de "Pom-pom girls" afin de soutenir l'équipe de football de leur établissement.
La Semaine culturelle sud-coréenne 2026 est un rendez-vous culturel destiné à faire découvrir au public algérien les différentes facettes de la culture sud-coréenne.Tout au long de cette semaine culturelle, qui s'est étalée du 12 septembre au 7 novembre, le public algérien a pu apprécier, la gastronomie "K-Food experience", le "K-Pop Festival" (concours de chants coréen et danses K-Pop), le "Korean speaking contest" (concours d'expression et d'éloquence orale en Coréen) et le "K-Story Festival" qui a concerné le cinéma.

R.C

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT-MÉTRAGE À TIMIMOUN

Lancement du programme "Cinéma dans les lycées" et un concours de projections



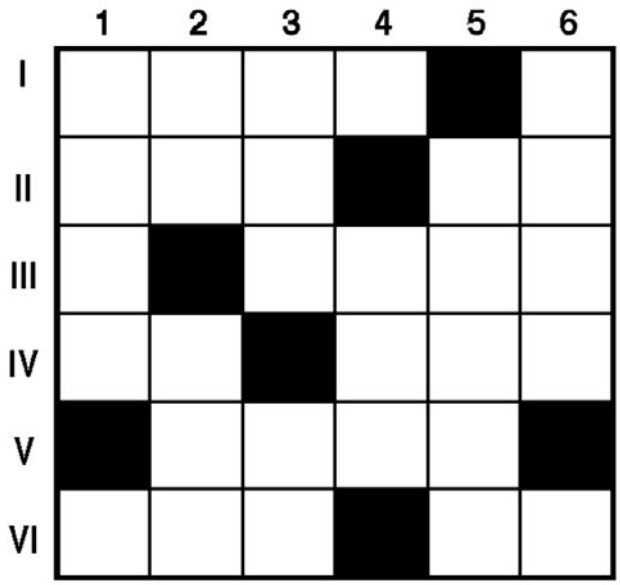
Le commissariat du Festival international du court-métrage, en coordination avec la Direction de l'éducation de la wilaya de Timimoun, a lancé le programme "Cinéma dans les lycées", dans le cadre des activités culturelles et éducatives.
L'initiative vise à promouvoir la culture cinématographique auprès des élèves et à développer leur passion pour le septième art, tout en renforçant leur attachement à la mémoire et à l'histoire nationales.
Dans ce cadre, un film de Mohamed Ouali, de près d'une heure a été projeté, alliant qualité artistique, valeur historique et dimension pédagogique. Un film produit par le ministère des Moudjahidine et des ayants droit, qui donne aux élèves une opportunité de s'intéresser à la mémoire nationale.
Le film retrace le parcours d'une femme (Moudjahida Louiza Ighil Ahriz), qui lutte contre l'oubli, fait revivre une page de son passé, en tant que témoin vivant d'une étape charnière de l'histoire de la Révolution de Novembre, et livre un témoignage bouleversant dénonçant l'effondrement moral du système colonial français.
Un autre film a été projeté, à la Maison de jeunes de la daïra de Tinerkouk. Il représente une œuvre révolutionnaire, dont les différentes séquences ont été tournées au Centre du cinéma de Tinerkouk et qui met en avant des facettes des sacrifices et des faits héroïques lors de la glorieuse Révolution.
Les participants ont salué cette initiative qui a suscité un vif intérêt auprès des amateurs de cinéma, et qui s'inscrit dans une démarche visant à inculquer l'esprit patriotique aux jeunes générations et à leur faire découvrir l'histoire de leur glorieuse Révolution.
Également, le concours de projections de courts-métrages se poursuit dans le cadre cette deuxième. Les catégories en compétition comprennent la fiction, le documentaire et le film d'animation, projetés durant la matinée et l'après-midi, tandis que les œuvres sélectionnées sont projetées en soirée au théâtre en plein air, en plus des projections sur écrans mobiles afin de faire vivre l'ambiance du festival cinématographique à travers les dix communes de la wilaya.
La cérémonie d'ouverture du festival a été marquée par des projections et des allocutions mettant en avant le rôle du cinéma comme vecteur de développement local, la valorisation du potentiel touristique de l'Oasis rouge, ainsi que l'exploitation de ses sites historiques et de ses oasis naturelles comme espaces de production et de création cinématographiques.
Des rencontres et des tables rondes sont également organisées afin de permettre aux participants de débattre des arts cinématographiques, de la créativité et de leurs perspectives.

R.C

Le 14e Festival international du film arabe d'Oran : La Sultanat d'Oman invité d'honneur

Le commissariat du Festival international du film arabe d'Oran a choisi le Sultanat d'Oman comme invité d'honneur de la 14e édition de cette manifestation cinématographique, prévue du 18 au 24 décembre.
Cette distinction s'inscrit dans le cadre des efforts du festival visant à renforcer les échanges culturels et cinématographiques entre les pays arabes et à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération, ainsi que de partage d'expériences et de savoir-faire créatifs dans le domaine du septième art.
L'expérience cinématographique omanaise bénéficiera d'un programme spécial mettant en lumière la production nationale, à travers la projection d'une sélection d'œuvres et la présentation de ses créateurs et de leurs expériences artistiques. Des espaces de dialogue et d'échange seront également organisés entre les cinéastes algériens, omanais et leurs homologues de différents pays arabes.
L'accueil du Sultanat d'Oman en tant qu'invité d'honneur s'inscrit dans la démarche du festival visant à consolider sa position en tant qu'espace fédérateur du cinéma arabe, ainsi que plateforme de dialogue culturel et de célébration de la diversité de ses expériences créatives, contribuant au soutien de la production cinématographique et à l'élargissement des opportunités de partenariat et de coopération entre les professionnels du cinéma.
Cette manifestation ambitionne également de faire de la ville d'Oran un lieu de rencontre des créateurs et des professionnels du cinéma arabe et de célébrer le septième art en tant que langage artistique et humain commun.

Nombres croisés



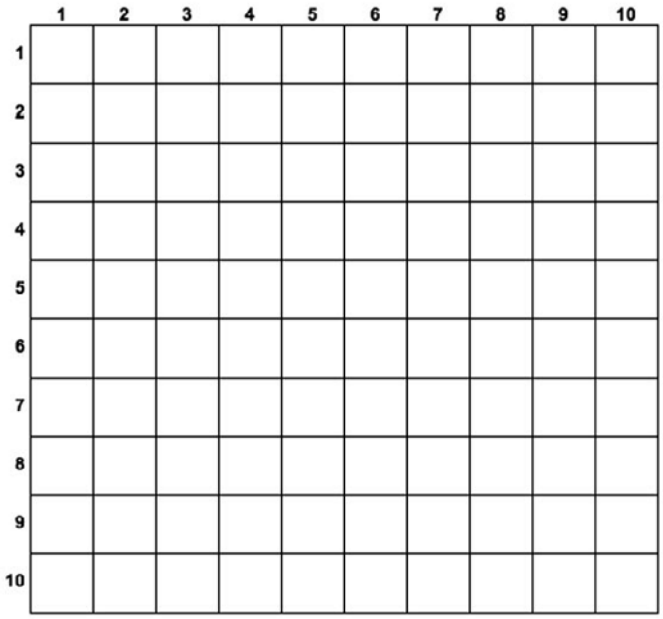
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. **II.** Puisssance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. **III.** Longueur en km du fleuve Nil. **IV.** Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. **V.** Altitude estimée de l'Everest. **VI.** Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. **2.** Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. **3.** Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. **4.** Puissance de 5. **5.** Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. **6.** Marignan !

Grille muette N° 1191



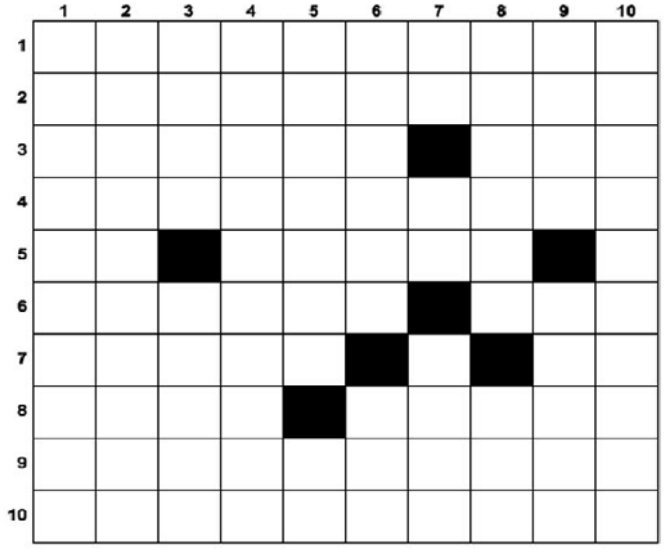
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificatoires.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

LA NATION
Mardi 10 Novembre 2026

CRAAG

Secousse tellurique de 3,4 degrés dans la wilaya de Chlef

Une secousse tellurique de magnitude 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée lundi à 10h44 dans la wilaya de Chlef, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 7 km au sud-est d'El Marsa, en mer, précise la même source.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:57	12:46	15:50	17:51	19:01

Météo

Alger	25	Tizi Ouzou	24
Tiaret	24	Béjaïa	25
Constantine	24	Oran	26

CONFÉRENCE ET EXPOSITION DU HADJ" À DJEDDAH

Le SG du ministère des Affaires religieuses visite les stands

Le secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maache, a effectué une visite aux stands de la 6e édition de "la Conférence et Exposition du Hadj", qui se tient à Djeddah (Royaume d'Arabie saoudite), dans le cadre des préparatifs de la saison du Hadj 1448H/2027, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. M. Maache, qui était accompagné lors de cette visite, du Consul général d'Algérie à Djeddah, Mohamed Habib Zahana, et du directeur de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Tahar Braik, s'est rendu dans plusieurs stands spécialisés dans le système des services du Hadj, précise-t-on de même source.
A cette occasion, la délégation algérienne a pris connaissance des "différents services et solutions proposés dans les domaines de l'hébergement, du transport, de la restauration, de la santé et des technologies modernes", et a écouté des explications sur "les nouveautés et les innovations visant à développer les services fournis aux pèlerins", selon la même source. Cette visite permettra de "suivre les préparatifs de la saison du Hadj 1448H/2027 et de prendre connaissance des offres et des services disponibles, de manière à appuyer les efforts de préparation anticipée et à élever le niveau de prise en charge des pèlerins algériens", a conclu la même source.

ALGER

Saisie de plus de 7 kg de kif traité et 190 grammes de cocaïne

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, ont procédé, la semaine dernière, à l'arrestation de quatre individus activant au sein d'un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic illicite de drogues, et à la saisie de plus de 7 kg de kif traité et de 190 grammes de cocaïne, a indiqué dimanche un communiqué des mêmes services. Cette opération, menée par la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Chéraga, sous la supervision du parquet territorialement compétent, fait suite à l'exploitation d'informations faisant état des activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de drogues", a précisé la même source.
A l'issue des investigations menées par les services concernés, les mis en cause ont été arrêtés et une quantité de 7 kg et 6 grammes de kif traité, 190 grammes de cocaïne, une somme de 10 millions de centimes en monnaie nationale provenant des revenus du trafic, un véhicule touristique, une motocyclette, ainsi qu'une compteuse de billets et une balance électronique ont été saisis. Les mis en cause "ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, conformément à un dossier de procédure pénale", a conclu le communiqué.

SPÉCULATION ILLICITE SUR L'HUILE ALIMENTAIRE SUBVENTIONNÉE

4 individus placés en détention provisoire à Alger

Le juge d'instruction près le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed a ordonné, dimanche, suite à une enquête préliminaire menée par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Chaïba (Tipasa), le placement en détention provisoire de 4 individus, dans une affaire de spéculation illicite sur l'huile alimentaire subventionnée destinée à la consommation humaine, et détournement de sa destination privilégiée, en la revendant au propriétaire d'une société commerciale spécialisée dans la production de chips, a indiqué un communiqué du parquet de la République près le même tribunal.
Une autre personne, le dénommé Karoui Houssam Eddine, demeure en état de fuite.
Dans le cadre de cette opération, il a également été procédé à la saisie des éléments suivants :"Un camion transportant quatre citernes d'une capacité de 1 000 litres chacune, contenant environ 3 500 litres d'huile subventionnée, après transvasement dans lesdites citernes, sans factures et destinés à la spéculation illicite. Il s'agit également d'n entrepôt dans lequel ont été saisis cinquante bidons de cinq litres remplis d'huile subventionnée, des marques Safia Agrodiv et Sim, ainsi que six citernes vides d'une capacité de 1 000 litres chacune, contenant des résidus d'huile, un chariot élévateur destiné à la manutention et au chargement des citernes remplies, un autre camion transportant environ 350 bidons vides de marque "Lalla Fatima", fabriqués par la société NIDAO, ainsi que 350 autres bidons vides de marque "Zitna", fabriqués par la société SIM. Ces emballages étaient destinés à la spéculation illicite et étaient dépourvus de factures", selon le communiqué.

CONCOURS D'EXCELLENCE DES MÉDIAS ARABES

le prix du meilleur reportage télévisé remis à la lauréate de la Télévision algérienne

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a remis hier à la journaliste de la Télévision algérienne, Imène Aksel, le prix du meilleur reportage télévisé qu'elle a remporté dans le cadre de la 10e édition du Concours d'excellence des médias arabes 2026, organisé récemment au Caire (Egypte). Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Bouslimani a félicité la journaliste pour cette consécration, qui a honoré l'Algérie et la Télévision algérienne dans le cadre de ce concours auquel ont participé 154 œuvres, toutes catégories confondues, dont 15 œuvres télévisuelles. Il a également rappelé, dans ce contexte, que l'Algérie n'a eu de cesse de remporter des distinctions dans différents domaines, grâce à ses jeunes talents qui ont honoré le drapeau national aux fora internationaux.
De son côté, Mme Aksel a exprimé sa "joie et sa fierté" à la suite de cette consécration arabe, précisant que son reportage porte sur le thème de "la préservation du référent religieux en utilisant l'intelligence artificielle".
La Télévision algérienne, représentée par la chaîne TV Coran, avait remporté ce prix dans le cadre de la 10e édition du Concours d'excellence des médias arabes 2026, organisé autour du thème "Les médias arabes et l'intelligence artificielle : opportunités et défis". Le prix avait été remis au ministre de la Communication lors de sa participation à la cérémonie de remise des prix, organisée par le Secrétariat général de la Ligue arabe, en marge des travaux de la 56e session du Conseil des ministres arabes de l'Information, au Caire.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

4 morts et 198 blessés en 24 heures

Quatre personnes sont décédées et 198 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger, avec un décès et 3 blessés, suite à une collision entre deux véhicules légers, au lieu dit El Kharouba à Hussein dey.
Une personne est, également, décédée, suite au dérapage d'une motocyclette sur la route nationale RN 3, dans la commune d'El Khroub (wilaya de Constantine). Le bilan fait état aussi du décès d'une personne suite au renversement d'un véhicule léger dans la commune d'Ain Beida (wilaya d'Oum El Bouaghi), et d'une autre, suite à une collision entre un camion et une motocyclette, au niveau de la RN 111, dans la commune de Sidi Abderrahmane, wilaya de Tiaret.

RÉVOLUTION

La fille deChe Guevara chez le ministre des Moudjahiddine



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift, a reçu, hier, la fille du révolutionnaire Che Guevara, Mme Aleida Guevara, ainsi que le membre du bureau exécutif de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne (AIARA), M. Esteban Silva Cuadra, de la République du Chili, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, s'est tenue en présence du secrétaire général de l'AIARA, M. Nacer Belkacem, du membre de l'Association, Noureddine Essad, ainsi que d'un représentant de l'ambassade de la République de Cuba en Algérie.
A cette occasion, "la profondeur des relations historiques et militantes unissant l'Algérie à Cuba et aux différents pays d'Amérique latine a été évoquée, tout en mettant l'accent sur les valeurs de solidarité et de lutte pour la liberté et l'indépendance que partagent leurs peuples, ainsi que sur les positions de soutien et d'appui dont a bénéficié la Révolution de libération nationale algérienne contre l'occupation française". A ce titre, "le rôle joué par les amis de la Révolution algérienne dans la sensibilisation à la justesse de la cause nationale et la transmission de la voix du peuple algérien dans les fora internationaux a été mis en avant, à l'instar de l'ancien président chilien Salvador Allende".
Dans le même contexte, Mme Guevara a exprimé " sa fierté de visiter le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, une visite qu'elle a tenu à effectuer à l'occasion de sa présence en Algérie et de sa participation à la cérémonie de clôture du Salon international du livre d'Alger (SILA), compte tenu de la symbolique nationale et historique de ce secteur, incarnant l'esprit de libération du peuple algérien et des valeurs que celui-ci partage avec le peuple cubain dans son parcours de lutte".
Soulignant que l'année prochaine coïncidera avec le 70e anniversaire de la disparition de son père, Mme Aleida Guevara a mis en avant "l'importance de commémorer cet événement en associant particulièrement la catégorie des jeunes, en tant que porteurs du flambeau de la lutte et du message de libération, et dépositaires de la responsabilité de transmettre les valeurs et les principes pour lesquels les générations précédentes ont luttés".
De son côté, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, a passé en revue "les efforts déployés par l'Etat algérien en vue de préserver la mémoire nationale et de valoriser le patrimoine historique et militant de la nation".

SÉNÉGAL

Au moins 35 morts dans le naufrage d'une pirogue de migrants

Au moins 35 personnes sont mortes dans le naufrage d'une pirogue transportant des migrants au large de Kébémer, dans le nord-ouest du Sénégal, où les recherches se poursuivent pour retrouver d'éventuelles autres victimes, selon un nouveau bilan provisoire communiqué dimanche soir par les sapeurs-pompiers. Le ministère sénégalais de l'Intérieur avait fait état samedi soir de la mort de 21 personnes et d'un rescapé dans le naufrage d'une pirogue de migrants au large de Kébémer, indiquant dans un communiqué que les recherches d'éventuels survivants se poursuivaient. Dimanche soir, le bilan est passé à 35 morts et un rescapé, ont indiqué les sapeurs-pompiers. "C'est un bilan provisoire qui évolue depuis vendredi avec cinq corps au départ", ont-ils précisé.